

N° 1226 - du 20 au 26 novembre 1980 - 4,00 F

l'humanité rouge

organe
central du **PCML**

**LA CHINE DE 80
LE SOCIALISME
ET NOUS**

Interview de
Jacques Jurquet

Voir pages centrales



**JE
CASSE**

LES PAGES

Annecy

SYNDICALISTE EN PRISON

En août 79, à St-Joraz, à côté d'Annecy, les travailleurs de l'entreprise Savoie-Métal sont en grève. La plupart d'entre eux sont immigrés. Ils réclament une augmentation de salaire, un vestiaire, un réfectoire, des WC propres. Le patron déclare à des travailleurs arabes que « voler est une habitude dans leur pays ».

Un tract de l'Union locale CGT d'Annecy dénonce ces propos en les accusant de racisme. Le directeur de Savoie-Métal porte plainte pour diffamation. Fin 79, Suzette Martinez, secrétaire de l'Union locale CGT comparait devant le tribunal correctionnel d'Annecy. Elle était condamnée alors à 1700 francs d'amende. A juste titre, la CGT refusait de payer cette amende qui constitue une atteinte aux libertés syndicales.

Jeudi 13 novembre, des centaines de travailleurs manifestent devant le tribunal d'Annecy : dix militants CGT et CFTD y comparaissent après une plainte de la direction de la CIT-Alcatel, pour préjudice financier à la suite d'une grève. Pendant ce temps, Suzette Martinez, convoquée à la gendarmerie d'Annecy, s'y rend, accompagnée d'une délégation, pour confirmer son refus de payer.

Séparée de ses camarades, sous le prétexte de formalités administratives, elle est arrêtée par les gendarmes. Le procureur d'Annecy, présent, prononce l'emprisonnement de Suzette Martinez pour une contrainte par corps de deux mois. Aussitôt, elle est conduite à la prison de Bonneville. Ce que vont devenir ses deux fillettes, âgées de 7 et 9 ans, la justice de Giscard n'en a rien à faire!

Bientôt, la riposte s'organise. La CGT, la CFTD, la

FEN et FO appellent à une manifestation le soir même devant la prison qui rassemble plusieurs centaines de travailleurs. Une seconde est convoquée pour le vendredi matin. Devant l'ampleur de la protestation, dès jeudi soir, Suzette Martinez est remise en liberté. Vendredi matin, devant 3000 manifestants, elle pouvait, libre, dénoncer les conditions de son arrestation. La libération de Suzette Martinez est donc un succès. Mais son arrestation constitue un précédent grave. Le patronat a élaboré une nouvelle tactique anti-syndicale : frapper à la caisse. A Annecy, on vient d'assister à une nouvelle escalade : la prison pour les syndicalistes qui refusent de payer.

Gironde

ABATTU PAR UN GENDARME

Jean-Claude Paris avait 26 ans. Artisan radio-électricien, il habitait Saint-Macaire, dans la Gironde, où il animait le comité des fêtes. Il était bien connu et estimé dans son village. Le mardi 11 novembre, un gendarme l'a abattu d'une rafale de pistolet-mitrailleur. Il a été atteint en plein cœur, en face chez lui. Quel crime avait-il commis? Lors d'un contrôle radar, il avait été surpris en infraction de vitesse. Il était pris en chasse par une voiture banalisée de la police. On lui tirait dessus. Il tentait alors de se réfugier à la gendarmerie de son village et, là, il était abattu. Dès les faits connus, de nombreuses personnes se sont rassemblées devant la gendarmerie aux cris de

« Assassins, assassins! ».

Bavures? Elles n'en finissent plus. Il s'agit bien plutôt d'un état d'esprit qui a été créé dans la police et dans la gendarmerie et qui conduit à faire usage des armes sans hésiter. En Gironde, dans la nuit du 29 au 30 octobre, à Pauillac, Santiago Sanchez se suicide, dit la police. Il avait résisté à la venue d'un huissier. On lui avait envoyé le Groupe d'intervention de la gendarmerie nationale. 6 novembre, à Sainte-Hélène, Roger Lanusse, un malade mental, est abattu de trois balles dans le dos.

7 novembre, à Saints, tentative d'effraction dans un château. Les gendarmes arrivent. Henri Furcy essaie de s'échapper, sa voiture démarre. Un gendarme tire. Henri Furcy est tué.

9 novembre, à Langon, un malade mental vient de tuer son père. Les gendarmes décident de le déloger de chez lui. Un gendarme tire. Eric Rodriguez est tué.

Les événements de Saint-Macaire montrent que le climat entretenu sur la sécurité conduit en réalité à développer l'insécurité. Si l'on n'y prend garde chacun pourra tomber, victime d'une « bavure » parce qu'ils ne s'étaient pas arrêtés en temps voulu, parce qu'il n'avait pas entendu des sommations, parce qu'il avait eu un geste qualifié de menaçant, etc...

REFOULEE !

Au matin du 31 octobre 1980, madame L., venant d'Annaba (Algérie), atterrit à Orly. Elle est munie d'un passeport en règle et d'un certificat d'hébergement fourni par sa fille qui réside à Paris. Celle-ci, mère de cinq enfants doit se faire hospitaliser pour une opération.

La grand-mère vient donc pour assurer la garde des enfants pendant le temps de l'hospitalisation.

Au passage, devant la police des frontières, un policier la refoule, un second policier intervient : « Que t'a-t-elle fait cette vieille, laisse la passer ». L'autre rétorque : « Ferme la, ça ne te regarde pas ».

Sur l'heure, madame L. est reconduite à l'avion et renvoyée en Algérie. En même temps qu'elle, neuf personnes sont refoulées de la même façon.

Cet exemple illustre une pratique administrative de plus en plus courante. La police des frontières refoule ainsi avec le même arbitraire et au mépris de toute légalité des étrangers, surtout algériens qui remplissent toutes les conditions pour entrer en France comme touristes et qui ont le droit d'y séjourner 3 mois.

Paris

VIOLENCES POLICIERES CONTRE DES ANTI-RACISTES



PHOTO ELIE KAGAN

15 novembre, à 15 heures, au métro Saint-Paul, une manifestation anti-raciste doit avoir lieu à l'appel de l'UCFml. Depuis 14h30, la police a pris position et fait circuler les passants sans ménagement, des personnes sont embarquées dans des fourgons de police. Alors que des organisateurs de la manifestation tentent de négocier, la réponse policière est un redoublement de violence : une jeune femme est jetée à terre; quelqu'un qui se porte à son secours est frappé et embarqué. Un groupe qui se rassemble derrière une banderole et crie « A bas le racisme et l'antisémitisme! » est matraqué et raflé. Un photographe de presse, Elie Kagan, est frappé. 17 personnes sont ainsi conduites au commissariat. Là, la police frappe. Une jeune femme, enceinte, est matraquée. Les manifestants qui crient « A bas le racisme et l'antisémitisme » sont violemment frappés. Un capitaine de CRS dit : « Antisémitisme, moi? Oui, quel mal y-a-t-il à cela? ».

Dans ces conditions, quatre personnes sont inculpées : deux pour bris de matériel de l'administration, une pour insulte à agents, une autre pour vol! Ils comparaissent devant le tribunal le 28 novembre : témoins, les flics, accusateurs, les flics!

DESCENTE DE POLICE

Banal fait quotidien de la vie des travailleurs immigrés, aujourd'hui en France. Samedi 15 novembre, vers 18h30, la police investit un foyer de travailleurs immigrés, rue Marc Seguin, dans le 18e arrondissement de Paris.

Ils empêchent tout le monde d'entrer et de sortir. A ceux qui protestent, ils lancent : « Vos gueules ! ». Sans mandat de perquisition, ils fouillent des locaux communs du foyer et menacent de fouiller les chambres. Ils vont jusqu'à passer les menottes à un jeune.

Prétexte : il y aurait un voleur de chéquier dans le foyer. Evidemment ils n'ont rien trouvé !

Le tueur et ses patrons

Une femme, toute frêle, toute simple; en larmes, elle lui crie : « Assassin! ». Elle s'appelle Mme Maître, veuve Maître. Lui, c'est Lecomte; celui qui tua son mari, Pierre Maître, une nuit de juin 77. La scène se passe à Paris, mardi 18 novembre, au Palais de justice, en Cour d'assises. Trois ans et demi après, le procès de Lecomte et de son complice Mangematin vient de débiter.

Les faits sont clairs : dans la nuit du 4 au 5 juin 1977, Lecomte vide le chargeur de sa carabine sur le piquet de grève qui est devant l'usine occupée des Verreries mécaniques champenoises. De la voiture conduite par Mangematin, il a visé et fait feu, froidement. Pierre Maître, atteint à la tête, s'effondre. Il mourra à l'hôpital. Deux autres ouvriers sont gravement atteints. Lecomte tentera de faire disparaître l'arme du crime.

Lecomte et son complice sont là, au banc des accusés. Mais il manque du monde à leurs côtés. Il y manque ceux qui, pour faire régner l'ordre patronal dans les usines Citroën, ont créé une milice dont Lecomte était un des rouages. Membre de la CFT, Lecomte avait, depuis plusieurs années, pour mission de s'occuper du « maintien de l'ordre ». En 1972 déjà, on citera son nom à l'occasion de l'attaque d'une fête de travailleurs immigrés par un commando CFT. En 1973, alors qu'il est employé à l'usine Citroën de Javel, il est le chef d'un commando envoyé à l'usine Citroën de Reims pour y casser une grève. A Reims, il dirige un groupe d'une quarantaine d'hommes de main prêts à intervenir dès qu'on leur en donne l'ordre. Officiellement agent de maîtrise, Lecomte est l'organisateur de la milice patronale. Depuis plusieurs jours déjà, en 77, il espionnait la grève des Verreries mécaniques champenoises. Une fois son crime commis, il téléphonera à ses chefs. Au dénommé Georges, responsable du renseignement à l'usine de Javel. Au dénommé Lefèvre, chef du personnel de l'usine Citroën de Reims. L'un et l'autre lui disent d'attendre. Oui, il y a des absents dans ce procès!

Lecomte, le tueur, avait encore bien d'autres relations. Il fut en effet candidat de l'UDR lors d'une élection en Seine-Saint-Denis. Il appartenait au RPR, il était également membre du SAC. Debizet, le secrétaire national de cette officine parapolicrière, le connaissait personnellement.

Voilà le vrai visage de cette société. D'un côté des ouvriers, en grève contre le licenciement de deux de leurs délégués. De l'autre un patronat et des partis au pouvoir qui organisent la violence terroriste pour préserver leurs intérêts.

Qui donc sème l'insécurité dont aime tant à parler M. Peyrefitte pour mieux faire passer ses sales coups contre les libertés?

Au fait, M. le Garde des Sceaux! Du temps où vous étiez secrétaire général de l'UDR, lors de vos tournées électorales, n'avez vous jamais remarqué parmi les hommes de main de votre service d'ordre un individu qui ressemblait comme deux gouttes d'eau à celui qui comparait aujourd'hui devant les assises? Lecomte, le tueur, car c'était bien lui, était de vos protecteurs. Insécurité, vous disiez?

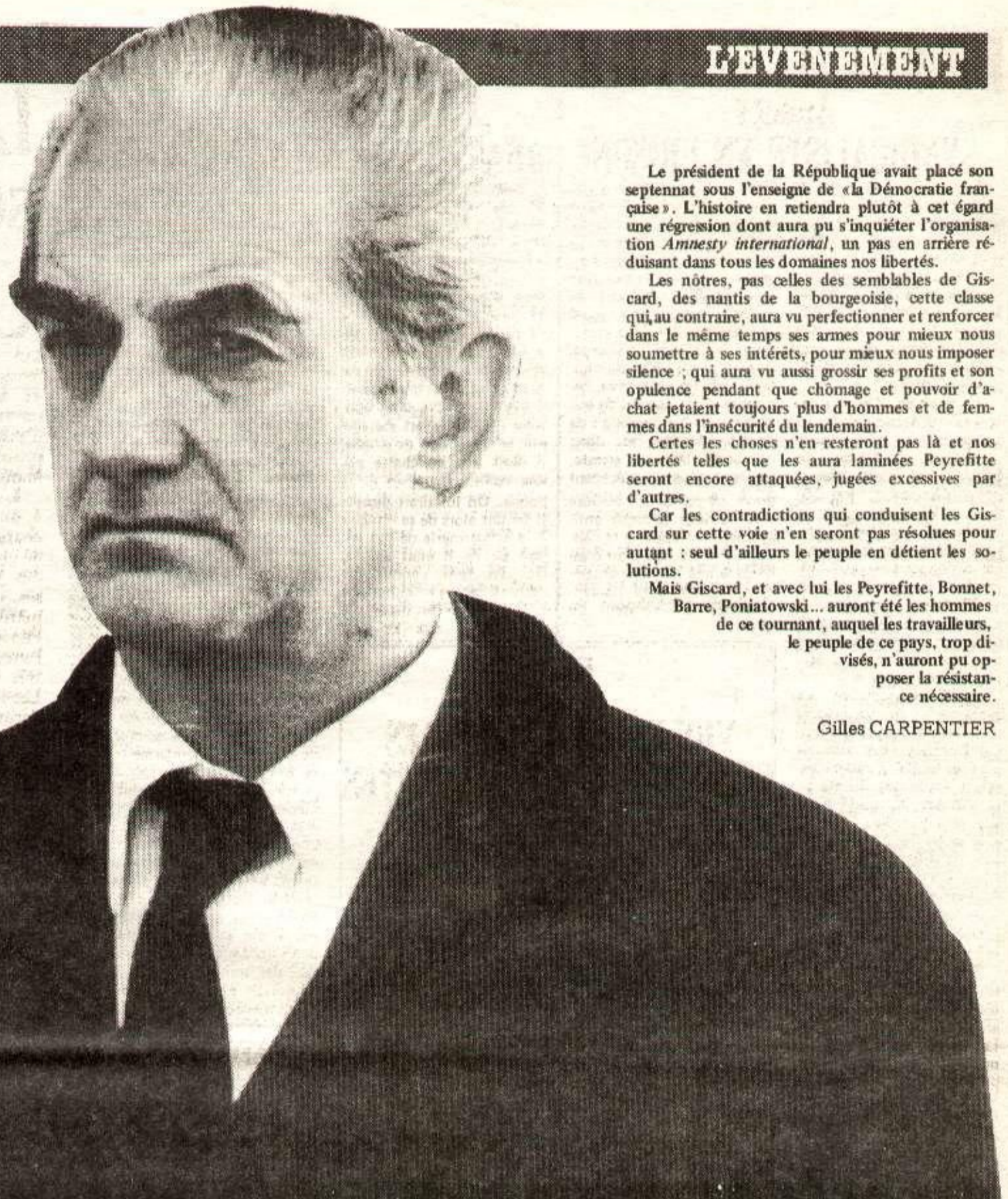
Pierre BURNAND

l'humanité rouge

Directeur politique : Jacques JURQUET - Rédacteur en chef : Pierre BURNAND
 Rédacteurs : Gilles Carpentier, Léon Cladel, Claude Dhalluin, Hervé Dastar, Rémi Dainville, Estelle Delmas, Serge Forest, Michel Lopez, Catherine Lemaire, Claude Liria, Claude Lebrun, Yves Lépic, Charles Malloire, Pierre Marceau, Claire Masson, Alain Mercier, Nathalie Villotiers, Evelyne Le Guen.
 Secrétaire de rédaction : Pierre Marceau - Administration : Max Durand.
 Imprimerie La Nouvelle - Directeur de publication : Jean-Luc EINAUDI.
 L'HUMANITE ROUGE - BP 201 - 75926 Paris Cedex 19 - CCP : 3022672 D La Source - Commission paritaire N° 57 952 - Dépôt légal : 4e trimestre 1980

PEYREFITTE LE CASSEUR DE LIBERTÉS

Entretien avec M. Navaro
responsable du syndicat
de la Magistrature



Le président de la République avait placé son septennat sous l'enseigne de « la Démocratie française ». L'histoire en retiendra plutôt à cet égard une régression dont aura pu s'inquiéter l'organisation *Amnesty international*, un pas en arrière réduisant dans tous les domaines nos libertés.

Les nôtres, pas celles des semblables de Giscard, des nantis de la bourgeoisie, cette classe qui, au contraire, aura vu perfectionner et renforcer dans le même temps ses armes pour mieux nous soumettre à ses intérêts, pour mieux nous imposer silence ; qui aura vu aussi grossir ses profits et son opulence pendant que chômage et pouvoir d'achat jetaient toujours plus d'hommes et de femmes dans l'insécurité du lendemain.

Certes les choses n'en resteront pas là et nos libertés telles que les aura laminées Peyrefitte seront encore attaquées, jugées excessives par d'autres.

Car les contradictions qui conduisent les Giscard sur cette voie n'en seront pas résolues pour autant : seul d'ailleurs le peuple en détient les solutions.

Mais Giscard, et avec lui les Peyrefitte, Bonnet, Barre, Poniatoski... auront été les hommes de ce tournant, auquel les travailleurs, le peuple de ce pays, trop divisés, n'auront pu opposer la résistance nécessaire.

Gilles CARPENTIER

■ Au moment où le débat au Sénat sur le projet Peyrefitte approche en principe de son terme, et où donc le projet, compte tenu de la procédure d'urgence, va bientôt devenir loi, peux-tu faire un premier bilan des discussions ?

Faire aujourd'hui un bilan des discussions est difficile : elles ne sont pas terminées, et nous avons des surprises tous les jours ! La dernière en date : le désir qu'ont exprimé aujourd'hui certains sénateurs d'un « contrôle du Juge d'instruction » et la réponse du ministre qui a promis de mettre en place des moyens pour cela.

En l'état actuel, le bilan est déjà lourd :

— il y a ce qui a été rajouté par l'Assemblée nationale en particulier concernant les contrôles d'identité,

— il y a l'amendement voté samedi au Sénat qui double la garde à vue pour certaines infractions, ce qui est une brèche ouverte qui rend en fait tout possible puisque l'infraction est qualifiée au départ et par la police (1).

Donc on peut être réservé pour le bilan global des discussions mais l'on peut dire que les choses sont déjà très graves.

■ Ce projet est justifié du côté du gouvernement par ce qui serait des nécessités nouvelles de la lutte contre « la délinquance » et de la défense face à elle de la sécurité des Français. Qu'en est-il en réalité ?

Premier point : le projet Peyrefitte prétend s'attaquer à la criminalité violente. Mais en fait il touche à tous les comportements délictuels (en particulier dans la réforme de la procédure) sauf ceux qui sont peu poursuivis actuellement, c'est-à-dire :

- le droit des affaires,
- la fraude fiscale,
- les fuites douanières,
- le non respect de la sécurité dans les entreprises (2).

C'est un aspect que nous avons fait remarquer dès le début.

Et si l'on regarde les choses du point de vue du coût social, ce ne sont pas les vols ni les hold-up qui coûtent le plus cher ; ce sont les infractions financières ou aux règles de sécurité dans les entreprises.

Donc pour protéger la sécurité, il faudrait au moins combattre et diminuer ces infractions-là. Or, on n'y touche pas.

Deuxième point : le sentiment d'insécurité existe du fait en particulier de l'insécurité dans l'emploi, dans le revenu, le niveau de vie ; pas du fait d'un accroissement de la délinquance qui statistiquement est plutôt stationnaire, disons légèrement fluctuante.

L'analyse gouvernementale sur l'accroissement de la délinquance vient se greffer sur le besoin réel de sécurité qui existe, elle fournit une explication facile, fixe l'attention sur un point, un aspect des choses.

Toute société connaît une cer-

taine délinquance. La question est de lui apporter des réponses sociales. Celle du projet Peyrefitte est la plus mauvaise : la prison.

Six mois, un an de prison, c'est le déphasage assuré !

Avec le système du sursis avec mise à l'épreuve, suivi par un éducateur (sans vouloir mythifier), il y a moins de récidive. C'est statistiquement prouvé.

Or, Peyrefitte aggrave les conditions d'octroi du sursis et des circonstances atténuantes. Ce faisant, il va conduire en prison bien des gens qui n'y auraient pas été. Voilà qui ne va pas réduire les récidives ; bien au contraire.

C'est grave d'autant que le projet instaure des peines plancher, peines de prison automatiques, justement en cas de récidive, et pouvant être longues (plus d'un an). Elles vont se multiplier...

■ On le voit, il y a Français et Français !... Mais ça n'est pas nouveau, encore qu'il est bon de se rappeler que la balance est une image particulièrement trompeuse.

Donc, ce discours sur la sécurité, sur la délinquance, masque des intentions, un projet bien plus profond, et pas seulement de circonstance comme le prétend Peyrefitte...

En fait la campagne sécurité a commencé en 1976, voilà cinq ans, avec Poniatoski. « L'insécurité des Français », la « nécessaire sécurité des Français », c'était le discours qui accompa-

gnait ses quatre projets sur la fouille des véhicules, le port d'arme, les associations de malfaiteurs, le juge d'application des peines. Ce fut un échec, le premier étant même déclaré inconstitutionnel par le Conseil d'Etat. Mais ce n'était que partie remise...

Le projet Peyrefitte, ce ne sont pas des mesures ponctuelles, mais un ensemble de mesures qui amènent à un nouvel état de loi, rétrograde par rapport à l'évolution précédente, libérale depuis 1945 (personnalisation des peines, etc...), qui amènent au-delà à un nouvel état de société.

Si l'on met en rapport ces mesures (contrôle d'identité, restriction de la défense, saisine directe, etc) avec les menaces contre le droit de manifestations (comme on a vu avec le 23 mars), les attaques contre le droit d'expression (restriction du droit d'affichage, attaques contre la presse comme on voit avec l'affaire du *Monde*), avec les restrictions du droit de grève (à EDF, à la télé, à la SNCF...), on voit qu'on s'achemine vers autre chose qu'une démocratie libérale (qu'il ne s'agit pas de mythifier bien sûr), avec des principes différents : une démocratie restreinte.

■ Démocratie restreinte : ce terme n'est pas nouveau...

Il est apparu dans un rapport fait au cours d'une réunion de la

Trilatérale (3) à Tokyo. L'auteur, s'appuyant en particulier sur le cas de l'Italie, développait la thèse d'un « excès de démocratie » dans les pays industrialisés constituant un handicap dans les problèmes de développement économique, dans les rapports de forces face à l'URSS...

(1) La garde à vue est jusqu'ici de 48 heures, sauf dans les cas « d'exception » traités par la Cour de sûreté de l'Etat (où elle est de 6 jours). Elle pourra être doublée « sous contrôle » du Procureur ou du juge d'instruction dans un certain nombre de cas dont la police aura toute latitude d'apprécier si telle ou telle personne qu'elle détient en relève. Pendant cette période, le gardé à vue est seul face à la Police, sans avocat... Quant aux dispositions concernant le contrôle d'identité, elles permettraient à la police de détenir toute personne sous prétexte de vérification.

(2) Selon des chiffres cités par le juge Pascal, lors des 6 heures contre le projet Peyrefitte, le 12 novembre dernier, sur plusieurs milliers d'infractions de cet ordre recensées, moins d'une dizaine ont donné lieu à condamnation. Ce genre d'infraction concerne en général des patrons ou responsables d'entreprises, de vrais nantis !

(3) Organisme international sans caractère officiel, réunissant des économistes, idéologues de pays développés (USA, Allemagne, France, etc...) consacrant toute leur réflexion au développement du capitalisme. Avant d'être Premier ministre, Barre en était. La réunion de Tokyo date de 1975.

Un peu de crachin fouette le visage. C'est bon et puis ça remet d'aplomb quand on a dépassé la dose de quelques mesures. Faut dire qu'en boîte, c'était plutôt chaud. Et puis cette fille... tu sais que tu as une chance terrible, mon pote. Un coup comme ça faut pas laisser tomber. Vous allez voir à la prochaine perm'... et l'image se précise comme si c'était déjà maintenant...

Clash! Grondement sourd du train qui s'ébranle dans la nuit glacée. Merde, fini le rêve. Où que j'suis? Qu'est-ce qui se passe? Tout fripé d'une mauvaise nuit sur la banquette, le voilà qui saute sur ses jambes, le petit bidasse. Somnambule, il colle son nez à la vitre embuée: Nom de dieu! Lunéville. Déjà la lumière crue du néon s'estompé dans son halo bleuté.

Comme un fou, il ramasse le paquetage qui sommeille dans le filet à bagage. Il fonce, bouscule. Le serpate, les rampes, c'est comme s'il les avait à ses trousses. Ils les entendent qui gueulent, ils sont là sur son dos qui menacent, qui briment, qui maintiennent, qui lui sucent la prochaine perm'. Il déverrouille la portière, déjà le quai file sous ses pieds. «*Sûr j'suis pas clair, je vais plonger*». C'est à ce moment qu'il saute. Mal.

Un cri, une giclée de sang, une jambe sectionnée, l'autre broyée sous les boogies. C'était mercredi matin, vers 4h50, Jean-Luc, 19 ans, incorporé au 30^e groupe de chasseurs de Lunéville, a été hospitalisé dans un état très grave.

Une heure plus tard — toujours en gare de Lunéville — Jean-Pierre, 20 ans, du 4^e régiment de commandement et soutien, sautait à son tour.

C'est contre un pylone de sémaphore planté en bout de quai, qu'il s'est brisé la colonne vertébrale.

A bâtons rompus

Par Pierre Marceau

J'ai beau fureter de l'œil comme une mouche qui ferait les cent pas sur la page, rien. Le numéro est introuvable dans l'annuaire de téléphone. Une chance, je me souviens du blaze de ce monarque serbo-croate qu'on utilise pour baliser ce bout de chaussée du XVI^e arrondissement. Pas possible que je les rate. Dorées à cœur, couchées sur le marbre, les quatre lettres, je les imagine pleines d'arrogance et de morgue, épinglées dans la pierre de taille.

Et pourtant. Une fois j'ai descendu la rue, une fois je l'ai remontée. Bredouille. J'enrage. C'est quand même pas possible! Aussi sec, je file un petit coup d'accélérateur aux neurones qui sont en train de musarder du côté du bulbe, et voilà que ça m'apparaît avec l'évidence du bon-sang-mais-c'est-bien-sûr.

Ce grand portail surmonté d'une batterie de caméras, ces flancs percés qui témoignent, aussi sûrement que les stigmates, d'une époque où l'on osait revendiquer son pignon sur rue. C'est là.

Je franchis l'obstacle électronique d'un sas à double porte. Ça y est me voici dans la place. Et derechef de m'interroger, qu'ont-ils donc à craindre, ces messieurs du CNPF, qui règnent sans partage sur le pays, pour entourer leur siège d'un tel anonymat?

Peut-être vous souvenez-vous. C'était au lendemain de l'attentat de la rue Copernic. Les penseurs de la nouvelle droite, embusqués à la direction du *Figaro Magazine*, multipliaient les protestations d'innocence.

Il y avait infamie à dénoncer leur responsabilité dans la recrudescence du racisme et la filiation entre les activistes et les théoriciens. On vit même Pauwels et De Benoist faire publiquement profession d'antiracisme. Cela n'a apparemment pas suffi à désarmer les dénonciateurs infâmes.

Le supplément hebdomadaire du *Figaro* et son chroniqueur gastronomique étaient cités devant le tribunal de grande instance de Paris. Cités et condamnés pour incitation à la discrimination raciale.

L'article incriminé remonte au mois d'octobre 1979. En fait d'appréciation sur la cuisine chinoise et ses ambassadeurs en France, le plumitif de l'écurie Hersant entretenait son lecteur de «*l'invasion des petits hommes jaunes*», de leur «*prolifération bacillaire*» et autres considérations frappées au coin de l'antiracisme le plus élémentaire.

LES GROUPES FEMMES DE LA REGION PARISIENNE CONTRE LE TEMPS PARTIEL

Plus d'un million et demi de chômeuses et de chômeurs. 60 % des chômeurs sont des femmes, sans compter les millions de femmes qui ne sont pas inscrites à l'ANPE et qui pourtant désirent travailler.

Aujourd'hui le gouvernement propose en procédure d'urgence 2 projets de loi sur le temps partiel qui vont encore aggraver cette situation.

Ils cantonneront les femmes à des postes déqualifiés et accroîtront les inégalités entre les hommes et les femmes au travail.

Ces projets sont dans la continuité de la politique nataliste du gouvernement; ils visent dans un premier temps à renvoyer les femmes au foyer, mais le contenu de ces projets, c'est aussi une remise en cause des acquis de tous les travailleurs et travailleuses:

- Salaires et retraites amputés considérablement.
- Remise en cause du statut général des fonctionnaires.
- Remise en cause des contrats collectifs, remplacés par des contrats individuels.

Par contre, pour les patrons, tout bénéficie:

- Charges sociales allégées.
- Augmentation de la productivité.
- Adaptation stricte de la main d'œuvre, en particulier féminine à la production: licenciements massifs, restructuration des entreprises (informatique), utilisation de la main d'œuvre selon les besoins du patronat (intérim, contrats temporaires, vacataires), remise en cause de la loi sur les 40 heures par semaine.

Remise en cause des droits sociaux et syndicaux.

La défense du droit à l'emploi pour toutes et tous, c'est un combat que doivent mener tous les travailleurs et travailleuses et nous disons:

- Non au temps partiel.
- Pour la réduction massive du temps de travail pour toutes et tous sans réduction de salaire.
- Pour le partage du temps salarié et domestique entre toutes et tous.
- Pour la création d'équipements collectifs.
- Pour l'abolition de toutes les discriminations sexistes.

C'est pourquoi, avec d'autres organisations syndicales et politiques le PCML soutient la manifestation à l'initiative des groupes femmes de la région parisienne et appelle à y participer massivement le samedi 22 novembre, à 14h, place d'Italie.

Ce texte pourrait utilement être repris en tract.



800 PERSONNES AUX «6 HEURES CONTRE LE PROJET PEYREFITTE»

Le juge Pascal lors de son intervention

700 à 800 personnes ont participé le 12 novembre aux «6 heures contre le Projet Peyrefitte» à l'AGECA à Paris

Dans la grande salle constamment comble se déroulait à partir de 18h30 un débat général clôturé par une longue intervention très riche, pleine de faits, de chiffres, du Juge Pascal.

Dans le même temps, en parallèle ou successivement avaient lieu dans les autres salles les forums prévus: interdictions professionnelles, racisme et immigration,

sécurité, prison et peine de mort, etc., jusqu'à l'intervention du Juge Pascal que tous les participants étaient invités à suivre.

Une brève motion condamnant le Projet Peyrefitte «*dangereux pour les libertés et la sécurité des citoyens*» et destinée aux sénateurs a recueilli environ 300 signatures. Elle a été transmise aux présidents des différents groupes du Sénat, avec la liste des signatures.

Les organisateurs tenaient au moment où se discutait

au Sénat le Projet Peyrefitte à manifester concrètement leur ferme opposition à ce projet extrêmement néfaste pour tous les travailleurs, tout le peuple de ce pays.

C'est aussi, selon nous, une contribution au vaste rassemblement des forces qui eut été nécessaire pour l'entraver et qui le sera demain pour combattre de nouvelles atteintes aux libertés, pour résister à son application, pour reconquérir et élargir un jour le terrain perdu.

UN ABONNEMENT CADEAU POUR LES FETES !

Les fêtes de fin d'année approchent... et ce sera bientôt le temps agréable... et aussi difficile des cadeaux. Difficile, en cette fin d'année, car chacun sera, bien plus encore que l'an passé, obligé de tenir serrée sa bourse. Chacun va faire ses comptes et se tourner vers les cadeaux utiles...

Un livre, pour l'information, pour la réflexion ou la détente, c'est utile. Voilà pourquoi notre hebdo a choisi d'offrir un livre à ses nouveaux abonnés jusqu'à fin décembre.

Au choix, pour les nouveaux abonnés de 3 et 6 mois: *L'Oued en crue, Munich 1938* ou le *cinéma anti-impérialiste*. Notre *Humanité rouge* a déjà parlé de ces livres; nous y reviendrons dans nos prochains numéros pour guider le choix de chacun.

Mais ce n'est pas tout: un abonnement à l'*Humanité rouge*, c'est aussi un cadeau utile, pour échanger, connaître les vues du Parti. Aussi ajoutons-nous aux nouveaux abonnés de 6 mois, la possibilité d'un abonnement gratuit d'un mois pour un ami, un voisin, un camarade de travail, sa section syndicale, son comité de locataires, etc.

Notre dernière campagne d'abonnement *Spécial congrès*: 4 mois pour 50F est terminée, car notre congrès est à moins de 4 mois maintenant. Près d'une centaine de lecteurs ont profité de cette campagne.

Pour les fêtes de fin d'année, nous pensons pouvoir obtenir un objectif plus important: **200 ABONNEMENTS NOUVEAUX POUR FIN DECEMBRE!**

Cela est possible si chaque lecteur régulier propose l'abonnement Noël 80.... Une chaîne de cadeaux en somme, où notre hebdo serait un pivot pour la discussion et le combat en commun!

NOM. Adresse.
 3 mois (45,00 F) 6 mois (90,00 F)
 Au choix, pour 3 et 6 mois
 L'oued en crue: Munich 80:
 Cinéma anti-impérialiste:
 Pour 6 mois, adresse pour abonnement gratuit d'1 mois
 NOM. Adresse.
 Règlement à adresser à: L'Humanité rouge — BP 201
 75926 Paris cedex 19. Chèque libellés à l'Humanité rouge, sans indiquer de numéro de CCP.

CONTRE LA MONTEE DU RACISME. CONTRE LA VENUE DE LE PEN A TOURCOING. RASSEMBLEMENT LE 21 NOVEMBRE A 18 HEURES DEVANT LA MAIRIE DE TOURCOING A L'APPEL DU COLLECTIF ANTIRACISTE DE ROUBAIX-TOURCOING.

Procès des militants bretons COMMENT ON FABRIQUE UN «CHEF D'ORCHESTRE»

Le procès des militants bretons comparissant devant le Cour de sûreté de l'Etat reprendra le 1^{er} décembre. On entendra alors le commissaire Le Taillanter qui dirige la PJ de Rennes. Celle-ci a été déjà gravement mise en cause par Christian Merer à la suite des sévices dont il a été victime lors de son interpellation. Parmi les inculpés, la Cour de sûreté de l'Etat vise plus particulièrement Yann Puillandre.

Militant indépendantiste (et il ne s'en cache pas) et partisan d'un «socialisme autogestionnaire», Yann Puillandre n'est pas pour l'utilisation des attentats. Aux dernières élections à Châteauneuf-du-Faou (Sud Finistère), il a obtenu 35% des suffrages exprimés. Il était présent dans de nombreuses luttes, que ce soit contre le remembrement, les projets de centrales nucléaires (Plogoff), les créations ou les extensions des camps militaires. On le voyait aussi beaucoup dans les luttes syndicales, auxquelles il apportait souvent son soutien comme chanteur de fest-noz (*).

DES EXPLOSIFS «TROUVÉS» DANS SA VOITURE

Ces multiples activités militantes devaient le rendre bien gênant; en l'espace de quelques années, il a été interpellé six fois et a passé en tout trente jours en garde

à vue, son domicile étant perquisitionné à chaque fois, de jour comme de nuit. Au début juillet 1978, au moment où les flics arrêtaient des autonomistes soupçonnés d'appartenir au FLB, la police a «trouvé» des explosifs dans une voiture lui appartenant, non fermée à clé et qu'il avait laissée depuis plusieurs jours sur un parking. De là à dire qu'il a été victime d'une machination policière, il n'y a qu'un pas que ceux qui le connaissent franchissent avec raison. Cette affaire de «détention d'explosifs» n'a servi qu'à l'arrêter et à présenter cette arrestation comme justifiée; la police et la justice n'ont maintenu que l'accusation d'appartenance au FLB, sans preuve pour l'étayer, et il a été condamné en octobre 1979 à quatre ans de prison. Aujourd'hui, «à la lumière» des révélations apportées par les arrestations de juin 1979, il repasse en procès, mis en cause par les enquêtes de la police judiciaire qui dispose, c'est le moins qu'on puisse dire, d'arguments frappants pour mener à bien ses investigations. La culpabilité de Puillandre étant posée comme un principe, les flics vont faire flèche de tout bois pour la prouver.

SÉVICES

Une fois de plus, des accusés mettent en cause le comportement des flics de la PJ de Rennes. Ceux-ci ont utilisé les coups pour obte-

nir des déclarations leur permettant de «tailler un costume» à Jean-Charles Grall et Yann Puillandre. Grall lui-même a reçu des gifles et des coups au ventre, il a été insulté et menacé de mort. Un couple de ses amis ayant été interpellé, les flics lui ont proposé un marché: «Tu avoues l'attentat contre l'agence de la BNP à Quimper et on les libère.»; finalement, il a avoué à une heure du matin (au passage, précisons que les gardés à vue à la PJ de Rennes dorment très peu durant les six jours, les flics se relayant pour les interroger). L'un des policiers mis en cause par Christian Merer correspond d'ailleurs au signalement de l'un de ceux à qui Grall a eu affaire.

CHANTAGE

Sur Pierre-Yves Le Moigne, la PJ a fait pression pour qu'il affirme avoir été «enrôlé par Puillandre» et qu'il charge Jean-Charles Grall. Le Moigne avait, bien avant d'être arrêté, cessé de participer aux activités du FLB, aussi les flics ont-ils voulu l'utiliser pour «enfoncer» ses codétenus. Le Moigne résiste d'abord, puis, au bout des six jours de garde à vue pendant lesquels il n'a que très peu dormi, alors qu'il lui a été répété sur tous les tons que «Puillandre a avoué», alors que sa femme est gardée à vue bien qu'elle n'ait rien à voir dans l'affai-

re, il avoue et met en cause Puillandre. Quelques mois plus tard, il revient sur ses déclarations et ne met plus en cause Puillandre, ni d'ailleurs Grall dans certains attentats. Cela ne fait évidemment pas l'affaire de l'accusation et l'avocat général Colette voit là le signe que «Le Moigne a été manipulé par Puillandre et Grall» pour qu'il cesse de les charger et cela alors même qu'ils se trouvaient tous trois dans des prisons différentes! A Alexis Bernard, les flics dictent une déposition mettant en cause Yann Puillandre qui «de toute façon, va prendre vingt ans» et il avoue «pour échapper aux interrogations musclées».

Pour M^e Baloup, c'est clair: «L'an dernier (au procès d'octobre), il y avait pour M. l'avocat général "un chef d'orchestre" à l'étranger. La Cour ne l'a pas suivi, alors il en a trouvé un autre cette année en Bretagne, il a trouvé Yann Puillandre.»

(*) Un fest-noz ce n'est pas, comme le croient l'avocat général et le président de la cour, une sorte de «messe noire autogestionnaire», c'est tout simplement un bal populaire où l'on danse sur des musiques bretonnes dont la tradition est demeurée plus ou moins vivace selon les régions. C'est un moyen de soutenir financièrement et faire connaître les luttes populaires, mais toutes sortes d'organisations (clubs sportifs, associations d'anciens combattants, etc...) s'en servent comme source de revenus.



50% des salariés en dessous de 3330f

3330F par mois, tel est le salaire moyen établi par l'INSEE dans une toute récente analyse. Au 1^{er} avril 1980, il y avait 50 % de salariés au-dessous et 50 % au-dessus de ce chiffre qui correspond pratiquement à la revendication actuelle des syndicats pour le SMIC.

La dernière étude de l'INSEE sur les salaires date de 1975, mais en 1979 est parue une réactualisation qui sert de base de référence. Pourtant, cette année les statisticiens ont intégré une notion d'importance qui rend les chiffres plus réels: ils ont tenu compte des déductions sur le salaire des cotisations sociales. Leur augmentation a été particulièrement importante en cinq ans, puisqu'elle était en moyenne de 7,58 % en 1975, de 11,25 % en 1979 et de 12,09 % cette année au 1^{er} avril.

Particulièrement important, ce laminage du salaire réel perçu est aussi particulièrement injuste. L'étude fait apparaître que ce sont les salariés les plus défavorisés qui participent le plus fortement à l'augmentation: entre 1975 et 1979, pour les cadres moyens, la part est passée de 6,66% à 10,59%; pour les ouvriers de 8,4% à 11,5%.

Ce poids des cotisations est d'autant plus grave qu'il frappe d'autant plus les bas salaires. Mais il a augmenté plus pour les cadres moyens (plus 73 %) que pour les ouvriers (plus 52 %). Il a donc contribué à un resserrement de l'écart des salaires depuis 5 ans. L'écart entre les salaires bruts s'est réduit de 4,6 % et pour les salaires nets ce montant passe à 5,2 %.

On peut voir ici la logique giscardienne: il parle de «réduire les inégalités», mais c'est en laminant davantage le pouvoir d'achat. On comprend pourquoi aussi ce fameux 1 % d'augmentation des cotisations pour la Sécurité sociale imposé en janvier 1980 va certainement disparaître en janvier 1981. A la veille des présidentielles, il indispose particulièrement les catégories de salariés moyennes ou hautes, celles où le président compte sa principale base électorale.

La France des inégalités, elle est encore plus visible si on parle des salaires par catégories professionnelles. 39 % des salariés gagnent moins de 3000F par mois; ce sont les ouvriers et les employés. 42 % gagnent entre 3000F et 5000F. Il faut noter que dans cette fourchette, la majorité est vers le bas puisqu'il y a 11 % entre 3000F et 3300F (salaire moyen); et on y compte 45 % d'ouvriers et d'employés et 30 % seulement de cadres moyens — leur salaire moyen est situé au-dessus, à 5700F —

Abandonnons les pourcentages et parlons en montant de salaire médian — 50 % en dessous et 50 % en dessus — par profession. En bas, les ouvriers — OS et OP — ont un salaire médian de 3080F, les employés ont un salaire médian de 3160F; les cadres moyens ont un salaire médian de 5860F et enfin les cadres supérieurs ont un salaires médian de 10000F.

Rappelons que le SMIC moyen sur l'année de référence — avril 1979-avril 1980 — est estimé à 2100F par mois.

Georges Marchais au Bourget MOINS D'IMMIGRES, PLUS DE FLICS

Samedi dernier avait lieu, au Bourget, un rassemblement régional du PCF avec Georges Marchais. Du long discours qu'il a prononcé au sujet de la vie en région

parisienne, on retiendra d'abord la réaffirmation de la campagne engagée contre l'immigration dans les municipalités PCF. Georges Marchais a demandé une

«répartition plus équitable» de l'immigration entre toutes les municipalités. On pourra toujours qualifier cela «d'antiracisme», cela ne change rien à la réalité d'une telle politique. Elle

considère les travailleurs immigrés comme fondamentalement différents des travailleurs français. On les présente comme une charge sociale

alors qu'ils représentent une part importante de la classe ouvrière. Avec un tel argument ne verra-t-on pas, un jour, les municipalités PCF réclamer une répartition plus équitable des travailleurs français les plus pauvres? Quand des municipalités PCF annoncent que désormais elles s'opposent à l'installation de travailleurs immigrés, elles bafouent le droit de tout tra-

vailleur à pouvoir se loger où il le souhaite; elles ouvrent la voie aux petites annonces du genre: «nationalité française exigée».

Par ailleurs, développant le thème de la «sécurité», Georges Marchais a réclamé une augmentation des effectifs de police, du nombre des commissariats et de l'équipement de la police dans les municipalités PCF. Il a également prôné le développement de «l'ilotage». De nombreux exemples survenus dans des municipalités PCF ont pourtant montré que, là comme ailleurs, la police si elle faisait preuve

de laisser-aller face aux activités fascistes et racistes, n'hésitait pas à employer la manière forte notamment envers les jeunes et les immigrés.

En entendant Georges Marchais, on ne manque pas d'être frappé par le fossé qui sépare un langage incisif pour dénoncer la bourgeoisie (bien qu'on s'étonne du silence fait autour des vilaines affaires présidentielles), des affirmations intransigeantes et des prises de position concrètes qui tournent le dos aux intérêts des travailleurs et à une politique révolutionnaire.



LES HOUILLERES DOIVENT CEDER

Où en est la lutte engagée depuis le 5 novembre par les mineurs du Bassin de Lorraine? Déclenchée le 5 novembre, après la grève victorieuse des 1130 piqueurs marocains, à l'appel unanime de l'intersyndicale (CGT, CFDT, FO, CFTC), cette lutte menée par plus de 15000 travailleurs depuis maintenant 13 jours est de loin la plus importante de ces derniers temps dans les entreprises.



Face à face : les Houillères — c'est-à-dire l'Etat, le gouvernement Giscard-Barre — et toute une corporation ouvrière qui refuse la dégradation de son pouvoir d'achat, des ses conditions de travail que la mécanisation n'adoucit guère, au contraire; une corporation des plus ancienne de la classe ouvrière, au passé de lutte sans égal, mais affaibli constamment (en nombre) dans les dernières décennies de l'évolution capitaliste dans ce pays.

FACE A UN ENNEMI CORIACE...

Aujourd'hui à peine 60000 pour toute la France (après avoir été plusieurs centaines de mille), ils sont 24000 en Lorraine, le dernier grand bassin qui assure plus de la moitié de la production (1).

Mais, aujourd'hui, la même loi du profit qui poussait les monopoles français vers une source d'énergie qu'ils pillaient sans aucune retenue (le pétrole), les conduit à se tourner vers d'autres sources, les peuples et pays détenteurs du pétrole au Moyen-Orient ayant mis quelques barrières au pillage. Le nucléaire, d'autres sources de pétrole..., le charbon aussi pourvu que son prix soit « compétitif ». On en importe, et on embauche aussi, de nouveau, en Lorraine, tout en faisant pression sur les salaires.

Grève illimitée, tout de suite : le mouvement a été très déterminé dès le début. L'unité syndicale étant sans doute un facteur décisif. Depuis il ne sort plus de charbon du bassin lorrain.

Les Houillères? Celles de Lorraine ne discutent pas : changer les grilles de salaire, cela ne peut se régler qu'au niveau national, disent-elles, tout en prenant les dispositions juridiques encore nécessaires (avec Peyrefitte, elles le seront moins) pour faire intervenir les forces de l'ordre.

Le gouvernement? On connaît son point de vue sur la question du pouvoir d'achat : celui des travail-

leurs doit encore baisser...

L'adversaire attend. Le fléchissement du mouvement est annoncé régulièrement sur les ondes; c'est d'ailleurs tout ce qu'on en dit sur les ondes, de cette grève des mineurs! (on voit bien ce qu'il attend, l'adversaire (2)).

Certes le mouvement connaît quelques fluctuations tel ou tel jour, mais il continue à regrouper la grande masse des travailleurs.

...CONSOLIDER LE RAPPORT DE FORCE

Comment cela va-t-il évoluer? Tout dépend du rapport de force.

Pour l'accroître, il a été question d'élargir le mouvement aux autres bassins. Un appel lancé dans ce sens pour le samedi 15 par la CGT et la CFDT a été moyennement suivi. En ce début de semaine, la consultation que voulait FO au préalable est organisée dans les autres bassins, sur les revendications, sur les formes de lutte (grève illimitée ou autres...). Ce mardi, l'extension touchait les cokeries du Bassin du Nord-Pas-de-Calais (toutes au minimum technique), les autres secteurs connaissent seulement des actions ponctuelles.

Tout succès dans la résistance à la politique actuelle gravement antisocial du gouvernement et du patronat peut renforcer la résistance de tous les travailleurs.

En Lorraine, le succès des mineurs marocains a encouragé l'ensemble des mineurs. Un succès des mineurs serait un encouragement pour tous les travailleurs.

Mais l'adversaire est coriace et pour vaincre, les mineurs auront besoin de toutes leurs forces, unies, et de l'appui et de la solidarité de tous.

(1) 19 millions de tonnes cette année dont 10 pour la Lorraine. En 1958, la production avait été de 60 millions de tonnes.

(2) Il attend non sans agir d'ailleurs : ainsi le dernier week-end, les pressions se sont multipliées pour inciter à une reprise que la direction commençait à annoncer lundi.

TEMPS PARTIEL VIVRE AU RABAIS ?

Les négociations sur l'aménagement du temps de travail ont échoué en juillet dernier : les organisations syndicales ont refusé de signer. Le chômage, lui, continue de croître lentement et sûrement, surtout celui des femmes (le nombre de chômeurs inscrits à l'ANPE a diminué de 5,5% en 1 an, le nombre de chômeuses a augmenté de 22,7%).

Alors le gouvernement vient de sortir de son chapeau une solution miracle pour faire d'une pierre deux coups. Il vient d'établir un projet d'assouplissement de la réglementation du temps partiel. Le projet — que nous avons présenté pour l'essentiel dans l'HR N° 1220 — vient d'être voté au Sénat et va passer à l'Assemblée nationale ces jours-ci.

Pourquoi le gouvernement va-t-il faire d'une pierre deux coups? D'abord parce que le temps partiel est un premier pas vers un aménagement nouveau de l'horaire de travail. Il n'atteint pas 40h par semaine, bien sûr, mais il peut s'étendre sur 2, 3, 4, 5, et même 6 jours! Pensons aux caissières des supermarchés, par exemple où le travail à temps partiel est déjà largement répandu, il n'est pas rare qu'elles viennent au magasin tous les jours quelques heures, y compris — et surtout — le samedi soir! Ce sera pire encore quand les patrons du commerce auront obtenu l'ouverture générale des grandes surfaces le dimanche, comme ils essaient de le faire depuis un an.

Par le temps partiel, dans certaines entreprises, on obtiendra un allongement de l'utilisation des machines, mais par quelle gymnastique sur la journée de travail?

Plus de libertés, disent les patrons, et surtout pour celles qui en ont le plus besoin : les femmes sur qui reposent les charges du ménage. Bien sûr, ce sont souvent les femmes, accablées par leur double journée, écartelées entre les problèmes quasiment insolubles de coordination d'horaires de nourrice, d'école et de travail, qui demandent des temps partiels. Et c'est bien à elles que le patronat adresse ses œillades. Mais le temps partiel a aussi une contrepartie qui lui est liée : le salaire partiel adressé aux femmes, — qui n'auront pas toujours la possibilité de le choisir — et qui va donner un nouvel essor à cette vieille idée du salaire d'appoint. Le salaire de la femme n'est qu'un complément de revenus pour la famille... Et c'est sans doute là le plus grave. Un salaire partiel ne peut permettre de vivre, ni de survivre. Les patrons vont-ils établir une nouvelle discrimination, entre les femmes seules et les autres? Celles qui auront l'autorisation de se nourrir de leur salaire, et celles qui auront celle de s'occuper de leurs enfants en travaillant?

On sait déjà que certaines administrations n'embauchent qu'en priorité, parmi les femmes, les veuves et divorcées avec enfant à charge, paternalisme oblige... Avec le développement du temps partiel on risque de voir se développer la discrimination hommes-femmes; mais aussi entre les femmes elles-mêmes. A moins que ce ne soit un moyen détourné pour pousser les femmes, privées de moyens de vivre, à fonder rapidement une famille? Le premier pas vers le troisième enfant en somme!

Claire MASSON



GALA DE SOUTIEN

Vendredi 14 novembre, les travailleurs de Dufour et leurs sections syndicales CGT et CFDT sont allés au Tribunal de commerce de Paris.

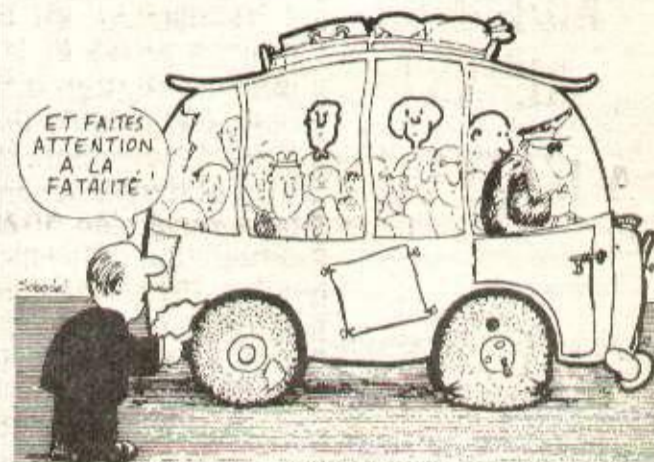
L'objectif, atteint, était de faire reporter la prise de décision du tribunal sur le plan de reprise de Dufour par la société PROFEL. En effet, un deuxième plan a été proposé par 10 cadres de direction et le directeur de Caze-neuve.

Les Dufour ont donc obtenu que ce deuxième plan leur soit communiqué pour étude et que le Tribunal de commerce reporte en conséquence sa décision.

Celle-ci sera prise le jeudi 20 novembre.

La CFDT, elle, organise deux galas de soutien les 26 et 27 novembre à 20 heures, Bourse du travail de Montreuil, sous le mot d'ordre *Tous unis, sauvons l'emploi*.

POUR QUI ROULAIT L'ESCARGOT ?



Extrait du Livre noir des routiers CFDT.

Du 12 au 14 novembre dernier, d'immenses bouillons ont provoqué la hargne de milliers d'automobilistes en région parisienne et dans d'autres régions de France. La presse s'en est fait largement l'écho.

Il s'agissait des opérations « escargots » lancées par l'UNOSTRA l'un des syndicats patronaux des transporteurs routiers et la Fédération nationale des chauffeurs routiers (FNCR), syndicat professionnel qui a recueilli 9,63 % des voix aux dernières élections de 1979.

La CGT (28,63 % des voix) et la CFDT (13,77 %) ont toutes les deux fait savoir dans des communiqués de presse, qu'elles étaient opposées à ces opérations.

Malgré l'aspect très spectaculaire des opérations, il semble qu'une part relativement faible des travailleurs routiers se soient engagés dans cette action.

Roulant à 10 km/h, roulant de front sur toutes les voies des autoroutes, les manifestants voulaient attirer l'attention principalement sur deux questions qui ne sont pas au cœur des revendications des travailleurs, bien au contraire, nous explique Jean Toussaint, secrétaire de l'Union fédérale Route de la FGTE-CFDT : le prix du gazole et la réforme de la taxe professionnelle.

« Le prix du gazole est celui qui a le moins augmenté depuis 20 ans. Et de toute façon, il y a un accord dans la profession : la charge doit rester égale entre le prix du gazole et la taxe professionnelle. Donc, si l'un augmente trop, c'est l'autre qui diminue... La taxe professionnelle payée par les patrons transporteurs sert à réparer les routes. C'est bien normal, ce sont les camions qui les détériorent le plus ».

Voilà bien une question qui ne motive guère les chauffeurs. L'autre est pire encore : il s'agit de l'assouplissement des contrôles et l'aménagement de la réglementation.

Il y a une ambiguïté

grave dans cette réclamation. Il est certain que beaucoup, et même tous les chauffeurs routiers sont exaspérés par les contrôles, les interdictions de circulation et autres tracasseries, mais dans cette profession plus que dans toute autre, une réglementation est nécessaire et doit être strictement appliquée : celle de la sécurité du travail et des horaires.

Et derrière cette réclamation, les patrons veulent au contraire obtenir plus de libertés pour exploiter encore plus leurs routiers.

Et pourtant ! Dans un « livre noir » la FGTE-CFDT décrit la situation des travailleurs dans la profession.

Les routiers roulent en moyenne de 38 à 48 heures par semaine — horaire maximum autorisé — mais ces heures de route ne correspondent qu'à 60 % de leur temps de travail réel.

La semaine grimpe alors très vite à 60, voire 63 heures ! Ajoutez à ces longues heures au volant, des horaires particulièrement irréguliers, la fatigue des chargements et déchargements, peu tiennent le métier après 40 ans et encore moins dépassent les 62 ans.

Il y a aussi ceux qui n'arrivent jamais à destination : un chauffeur routier sur mille meurt tous les ans au volant, dans un accident de la route.

La fatigue, — le repos hebdomadaire de 2 jours et le repos journalier de 8 heures sont assez rarement respectés — le mauvais état des véhicules sont souvent à l'origine des accidents, mais les patrons préfèrent mettre en place un système de salaire très bas avec prime au kilomètre que de respecter la loi.

Les « escargots » de la semaine dernière n'en parlaient pas de tous ces problèmes, ni de la répression antisyndicale qui sévit dans la profession : c'est d'autant plus facile pour les patrons que les entreprises sont souvent petites — moins de 50 salariés — et que les travailleurs sont éparpillés...

Alors pour qui roulaient-ils ?

**BIG-CHIEF
VENDEE
BIDERMAN
REPART
A L'ATTAQUE**

A peine un mois après le refus de licenciement prononcé par l'Inspection du Travail, Bidermann annonce 150 licenciements sur la Vendée. 123 à La Roche-sur-Yon, 27 à La Caillière dont de nombreux délégués. En réalité, c'est 200 emplois qui vont être supprimés en comptant les incitations aux départs volontaires, les pré-retraites et les licenciements pour insuffisance de rendement.

Bidermann accuse la crise : « Trois chemises sur quatre sont fabriquées à l'étranger » dit-il ; de plus il refuse le chômage technique car il lui serait impossible d'en supporter les charges, alors qu'il répète sans cesse que son groupe se porte bien ; il a multiplié son chiffre d'affaires par 20 en dix ans, lui-même l'a annoncé sur *Europe 1*, le 1/11/80.

Lors de la commission paritaire du 28 octobre, le président du patronat du groupe est absent, les autres patrons sont là par simple courtoisie. Aucune décision n'a pu être prise. Il a seulement été conseillé une augmentation de 3% que Bidermann a décidé de n'appliquer nulle part dans son groupe (7000 salariés répartis à Valenciennes, Hénin-Beaumont, Châteauroux, Toulouse, La Roche-sur-Yon...)

Pour Bidermann, ce sont les syndicats qui l'ont conduit à cette nouvelle décision de licenciement, s'ils ne l'avaient pas contré, il n'y aurait eu que 90 licenciements.

A La Roche-sur-Yon, il y a peu de combativité, d'abord les avertissements tombent sans arrêts, quelques salariés disent : « De toutes façons, Bidermann fera bien ce qu'il voudra. » Si les salariés bougent peu, c'est surtout pour ne pas se marginaliser ; 65% ont débrayé pour aller en assemblée générale après la rencontre entre Bidermann et les syndicats mais seulement 19,5% n'ont pas cherché à récupérer ce temps de débrayage, ce qui correspond aux 100 personnes qui ont débrayé pendant la rencontre. Les travailleurs ont peur de perdre leur emploi. Le chômage existe en Vendée, les ouvrières et les ouvriers savent qu'il n'est pas facile de trouver du travail ; même si la confection paie mal et exige de fortes qualifications, ils s'accrochent à leur emploi.

C'est l'éternelle opposition : pour les patrons faire le maximum de profits pendant que les salariés se ruinent la santé avec des salaires de misère.

non a tout licenciement

Avec ses 700 ouvriers, Eurocéral, à Vendargues, est la deuxième entreprise privée et la plus importante concentration d'ouvriers de l'Hérault où, comme dans tout le Languedoc-Roussillon, dominent les petites et moyennes entreprises. L'usine a ouvert en 1975. La phase de production officielle n'a commencé qu'en 1977. Néanmoins, entre 1978 et 1979, les actionnaires comptabilisent 280 millions de francs lourds de bénéfices et voyaient leurs dividendes augmenter de 6000 %.

Voilà qui explique sans doute l'ascension rapide du premier directeur d'Eurocéral qui, de fauteuil en fauteuil, est passé vice-président des produits diversifiés pour l'en-

semble du monde à la Norton S. A. Quant aux 700 travailleurs, la direction leur propose l'ANPE...

Comme quoi, quand les patrons s'enrichissent, ce ne sont jamais les ouvriers qui en profitent ! Cette décision de fermeture, cela fait des mois que la direction l'a annoncée. Sans doute espérait-elle que beaucoup d'ouvriers chercheraient ailleurs, partiraient et que les derniers restant, résignés, prendraient gentiment leur prime sous le bras et la valise.

C'était méconnaître la réalité : à Montpellier, le travail ça ne court pas les rues, c'est plutôt les travailleurs à la recherche d'un emploi.

Avec ses 60000 chômeurs, notre

région détient le record du chômage et l'Hérault vient en tête des cinq départements.

Ayant tout à gagner dans la lutte contre ces 700 licenciements et pour l'emploi, nous sommes sûrs que c'est cette voie que choisiront ceux d'Eurocéral, rejoignant ainsi dans le même combat pour l'emploi leurs camarades du département voisin : les mineurs de Destival.

Dans le but de populariser cette dure bataille qui se prépare et de faire connaître les propositions de nos camarades d'Eurocéral, notre correspondant régional, Michel Lopez, a rencontré le secrétaire politique de la cellule d'Eurocéral du PCML.

■ Michel Lopez : Peux-tu nous résumer la situation ?

L'usine produit des tubes en céramique allumineuse, des filtres destinés à l'enrichissement de l'uranium pour la centrale du site de Tricastin, dans la vallée du Rhône.

Le contrat de tubes pour le client Eurodif est, nous dit-on, terminé ; donc la direction a annoncé la fermeture de l'usine et le licenciement des 700 travailleurs pour le second semestre 81.

C'est une usine champignon (5 ans) qui a permis de récolter des profits énormes. Les licenciements sont annoncés dans un contexte d'offensive patronale sur tous les plans et l'augmentation du chômage n'a pas l'air de leur poser beaucoup de problèmes.

C'est d'autant plus grave pour nous, ici, que la région

compte déjà 60000 sans emploi et qu'Eurocéral compte deux ou trois sous-traitants localement. Quand on pense que nombreux sont ceux qui ont lâché leurs emplois pour venir à Eurocéral où on leur promettait la lune, que d'autres se sont endettés pour faire construire dans les villages autour de l'usine... Mais de tout ça les patrons ils s'en moquent !

■ Quelle est la position de la cellule par rapport à ces licenciements ?

Laisse-moi d'abord préciser que la position du parti par rapport aux licenciements, elle ne date pas d'hier.

Depuis la création du parti, nous luttons contre tout licenciement. Ceux-là même qui, hier, nous traitaient de « gauchistes » et « d'extrémistes » affirment aujourd'hui dans un tract distribué sur l'usine la nécessité de ne pas accepter un seul licenciement. Aujourd'hui, ils nous donnent raison, ça fait plaisir ! Mais surtout, c'est positif pour l'avenir de la lutte à Eurocéral.

Nous sommes contre tout licenciement parce que chacun de nous, homme ou femme, a besoin de son sa-

laire pour faire vivre sa famille, parce que rien ne justifie que l'ouvrier soit utilisé comme un citron qu'on prend, qu'on presse, qu'on jette quand on n'en a plus besoin.

Mais aussi parce que chaque licenciement c'est une division au sein de la classe ouvrière. Que de rancoeurs, que de cartes syndicales déchirées, que de travailleurs actifs qui se sont mis sur la touche parce qu'ils ont été mal ou pas défendus contre le licenciement. Cette division dans la classe ouvrière, elle se concrétise par la division entre ceux qui ont du travail et ceux qui n'en ont pas, par l'utilisation par le patronat des seconds contre les premiers, 700 licenciements qui arrivent comme cela concernent tous les travailleurs de la région, cela les concerne très concrètement, même là où l'entreprise marche.

Si dans ton entreprise tu demandes une augmentation, le patron qui sait que le réservoir de main d'œuvre a augmenté te dira : « Si t'es pas content, il y en a 700 qui attendent et qui ne demandent qu'à te remplacer ». Alors, empêcher les licenciements des autres c'est aussi renforcer sa propre position par rapport au patronat, c'est aussi renforcer l'unité de la classe ouvrière, cette unité qui lui redonne sa confiance. Pour toutes ces raisons, notre position, c'est non à tout licenciement, du travail pour tous !

■ Certains parlent de reconversion de quelques dizaines de travailleurs ici ou là...

Eh bien, nous leur disons que ce n'est pas là le problème, qu'on ne va pas négocier le licenciement de celui-là plutôt que de tel autre...

Cette question rejoint d'ailleurs un autre faux problème qu'il convient d'écartier et qui est : que va-t-on produire ? Des tubes ou pas des tubes ? Nous

disons : « On s'en fout ! Ce qu'on veut, c'est l'emploi de tous, nous produisons ce qu'il y aura à produire, un point c'est tout ». Le problème ce n'est pas que notre patron soit Eurocéral ou un autre, on ne va ni le regretter, ni s'en réjouir, les uns ne valent pas mieux que les autres et ce n'est pas à la classe ouvrière de choisir ses exploités.

■ Peux-tu résumer les propositions de la cellule ?

D'abord, il faut bien saisir l'enjeu de la bataille : 700 chômeurs de plus à Montpellier, c'est 700 familles de plus dans la difficulté, c'est un moyen de pression supplémentaire pour le patronat.

Par contre, si la lutte est menée sur des bases justes et que les licenciements sont empêchés, alors c'est une brèche ouverte dans l'offensive patronale. Tout comme la victoire des mineurs de Destival, celle d'Eurocéral redonnerait confiance à la classe ouvrière dans sa force et sa capacité de riposte aux agressions patronales.

Notre objectif, je te l'ai dit, c'est le refus de tout licenciement et le maintien de l'emploi pour tous dans les locaux d'Eurocéral et aussi le maintien des avantages acquis transposables dans les nouvelles conditions s'il y en a.

Quant à la cible, il faut poser la question : qui est responsable ? Qui doit réparer ? Et donc qui doit-on attaquer ? Ce n'est pas compliqué d'y répondre.

Notre cible doit être la direction d'Eurocéral et les pouvoirs publics. C'est à eux et à eux seuls de trouver les solutions ; ce n'est quand même pas à nous, ouvriers, de mettre une annonce dans les journaux : « 700 ouvriers cherchent patrons à engraisser ».

Pas question de laisser partir Eurocéral comme ça. Pendant 5 ans, on pressure son personnel en 3 x 8 et 4 x 8, on le fait travailler à 400 l'été, on s'en met

plein les poches et on s'en va comme si de rien n'était. Non, nous ne les laisserons pas faire.

Le deuxième coupable dans l'affaire, ce sont les pouvoirs publics et l'ancien maire de Montpellier, l'actuel Secrétaire d'Etat à l'environnement et au cadre de vie, M. Delmas (PR). Tous deux sont complices de la plus grosse escroquerie qui ait eu lieu sur Montpellier, l'installation d'Eurocéral qui s'est faite à coups de millions des contribuables.

■ Tu as précisé l'enjeu de cette lutte, défini les objectifs et la cible à attaquer, quand penses-tu qu'il faut engager la lutte et quelles formes de lutte mettre en œuvre ?

Nous pensons qu'il ne faut pas attendre plus longtemps et qu'il faut attaquer dès maintenant, avant que la production de tubes ne soit atteinte, tant que nous avons Eurocéral comme patron.

Actuellement, nous sommes 700, notre nombre, c'est notre force. Si on attend, par le jeu des départs « volontaires », des préretraites ou autres, on sera moins nombreux et c'est un atout de moins pour nous.

D'autre part, la production de tubes finie, la direction d'Eurocéral peut très bien, comme elle en a

parlé, nous payer pour qu'on reste chez nous jusqu'à fin 81 ou mi 82 et si chacun est chez soi, la lutte sera mille fois plus difficile. De même, si la direction nomme un syndic chargé de liquider, contre qui allons-nous nous battre ?

C'est pourquoi nous affirmons que la lutte contre les licenciements doit commencer dès aujourd'hui car si on attend de recevoir les lettres de licenciement, il sera trop tard.

Quant aux formes de lutte à mener, nous ne rejetons pas le principe d'une grève totale qui bloque la production et la sortie des stocks de l'usi-

ne. Nous pensons que cela sera nécessaire à un moment donné.

Mais aujourd'hui, nous pensons qu'il faut engager des actions de sensibilisation, d'information et de popularisation à l'extérieur de l'usine, des actions courtes appuyées par des débrayages dans l'usine.

C'est ce qui vient d'être fait lundi 17 lors de la venue du ministre du travail à Montpellier où nous avons débrayé et manifesté devant la préfecture.

Et les actions d'ailleurs ne manquent pas.

Nous avons les exemples positifs de nos camarades de Valloirec à Bessèges, de ceux de la SAFT à Alès et bien sûr des mineurs de cette même ville.

Sur la base de ces actions, il faut que se développe la solidarité de la classe ouvrière et de tous les travailleurs. Solidarité dans les syndicats, mais aussi solidarité de la part des partis politiques.

Le PC et le PS ont pour leur part affirmé leur opposition aux licenciements. Quant à notre parti, depuis de longs mois il travaille à informer et à construire cette solidarité.

Depuis janvier dernier, une affiche mentionnant les licenciements à Eurocéral a été collée par milliers.

Une nouvelle affiche « Eurocéral, Destival, automobile même combat pour l'emploi » vient de sortir.

De nombreux communiqués à la presse et aux syndicats ont été envoyés et de nombreuses autres initiatives ont eu lieu ou vont avoir lieu.

Il est certain que de nombreuses conditions sont dès aujourd'hui réunies pour concourir au succès de cette lutte contre les licenciements. Mais tout cela est subordonné à la mobilisation des travailleurs d'Eurocéral et en particulier de leur syndicat CGT dont la position est encore floue. Nous espérons qu'il tranchera rapidement et qu'il s'engagera clairement dans la lutte contre tout licenciement.



Jacques Jurquet à l'Institut des minorités nationales.

LA CHINE DE 80, LE SOCIALISME ET NOUS

Interview de Jacques Jurquet, secrétaire général du PCML

C'est au cours de l'été 1964 que Jacques Jurquet effectuait sa première visite en Chine. Depuis il s'est passé bien des choses... Revenu il y a peu de son onzième voyage, il a répondu aux questions de Pierre Burnand.

Jacques, tu es allé onze fois en Chine. Avant, pendant et après la Révolution culturelle. Bien des choses ont changé. Comment te situes-tu par rapport à la Chine après toutes ces expériences, et ces remises en cause? N'as-tu pas l'impression de te contredire?

Au cours de l'été 1964, j'ai conduit en Chine pour la première fois une délégation de communistes, tous issus du Parti communiste français, composée de Régis Bergeron, François Marty et Paul Coste. Nous avons été reçus par Mao Tséoung. J'ai échangé avec lui quelques propos sur la personnalité du général de Gaulle, et sur d'autres questions d'ordre international.

Sur invitation du Comité central du Parti communiste chinois, nous venons d'effectuer, avec le camarade Jean Quercy, une nouvelle visite en Chine, en tant que délégués du Comité central du Parti communiste marxiste-léniniste. C'est en effet la onzième délégation à laquelle je participe personnellement.

Au cours des quinze années écoulées, la Chine a connu d'importants bouleversements dans tous les domaines. C'est là une réalité. Mais cela ne doit pas dissimuler le fait essentiel qui domine l'histoire de la Chine contemporaine. Depuis la Révolution victorieuse il y a 31 ans, la Chine, sous la direction du Parti communiste chinois, a réalisé l'élimination de la pauvreté absolue et généralisée qui sévissait dans l'ancienne Chine. Autrefois des millions de gens mouraient de faim et de froid. Malgré une augmentation considérable du nombre de ses habitants, de 450 millions à 1 milliard, la Chine a réglé les graves problèmes de la nourriture et de l'habillement. Elle a une industrie et une agriculture, certes encore très en retard sur celles de l'Occident, mais qui constituent néanmoins une première base matérielle permettant l'établissement d'un système de propriété publique et l'édification ultérieure d'un Etat socialiste moderne. La politique dite « des quatre modernisations » vise à réaliser l'un des objectifs fondamentaux du socialisme : la transformation et l'amélioration des conditions d'existence du peuple, dans les villes comme dans les campagnes.

Certains militants qui soutenaient activement l'expérience chinoise au cours de la décennie allant de 1966 à 1976, lancent

aujourd'hui des condamnations aussi péremptives que celle affirmant que la Chine est devenue « révisionniste ». D'autres, dont certains journalistes de la grande presse bourgeoise, de la radio et de la télévision, par des affirmations insidieuses et des informations tronquées, font une propagande orientée vers la démonstration que la Chine serait en train de restaurer une économie capitaliste. Mais quelles expériences concrètes et françaises autorisent tous ces avis sentencieux? Tous ces gens n'ont aucune connaissance pratique des nombreuses et délicates questions de l'édification du socialisme dans un pays jusque là sous-développé. J'avoue humblement la modestie de mes propres connaissances en la matière et je constate qu'il faut beaucoup de vanité pour traiter aussi légèrement d'un problème auquel nous n'avons pas encore été confrontés en France même. Notre parti, comme nombre d'autres formations, n'en est encore qu'à la recherche et à la discussion interne sur la question « Quel socialisme pour la France? ». Juger très favorablement ou de manière critique l'expérience en cours dans l'immense Chine populaire me paraît dès lors relever d'un exercice de subjectivisme auquel je ne me livrerai pas.

Dans le rapport politique présenté devant le Congrès de Puyricard qui fonda en 1967, le Parti communiste marxiste-léniniste de France, j'ai souligné la nécessité de « réviser les stupidités de la bourgeoisie et des dirigeants révisionnistes qui lancent contre nous la vieille calomnie de "parti au service de l'étranger", "au service des Chinois" ». J'ai précisé : « On nous baptise volontiers "pro-chinois", ce qui ne nous gêne certes nullement. Mais il nous faudrait expliquer que nous sommes tout simple-

ment des marxistes-léninistes, que nous entendons tout simplement appliquer aux conditions spécifiques de la France les enseignements universels du marxisme-léninisme enrichis par la pensée maotsetoung. » Je n'ai pas du tout aujourd'hui l'impression de contredire ce point de vue quand j'affirme la légitimité des aspirations populaires et de la décision du Parti communiste chinois d'édifier un Etat socialiste moderne. Et quand par ailleurs je proclame ne pas disposer d'expériences concrètes pour approuver ou condamner toute une série de décisions arrêtées par nos camarades chinois dans le cadre de leur politique intérieure. Je juge bien prétentieux les gens qui se permettent de telles ingérences à quinze mille kilomètres de la connaissance réelle de l'application des mesures décidées. J'ajoute que nombre de ces mesures sont expérimentales et susceptibles de modifications, voire d'annulation sur la base même de leurs résultats pratiques.

Dans ces conditions, refuses-tu de porter un jugement sur la société intérieure soviétique?

Quand nous avons condamné la politique du Parti révisionniste d'Union soviétique, ce fut, en 1963 et dans les années qui suivirent, essentiellement pour ses manifestations internationales. Nous n'avions pas une connaissance approfondie de ce qui se passait à l'intérieur. Mais nous considérons qu'une politique étrangère néfaste et nullement socialiste ne pouvait certainement pas correspondre à une politique intérieure correcte et véritablement socialiste. L'Histoire nous a donné raison : en 1968 le caractère social-impérialiste de l'Union so-



viétique s'est définitivement révélé avec l'occupation militaire de la Tchécoslovaquie. En 1979 l'agression contre l'Afghanistan a témoigné du même caractère, sans parler de toutes les autres interventions, directes ou indirectes, contre la souveraineté de différents pays et peuples de par le monde.

Nous approuvons globalement la politique internationale de la Chine et ne lui trouvons aucune manifestation contraire aux principes du socialisme. Cette politique juste peut-elle correspondre à une politique fautive et antisocialiste sur le plan intérieur? C'est une question que l'on a le droit de poser. Mais je pense pour ma part qu'il y a un lien dialectique entre les deux. La politique étrangère de la Chine populaire contribue à la lutte des pays du Tiers Monde et des peuples du monde entier contre l'impérialisme, l'hégémonisme, le colonialisme et le néo-colonialisme. Elle dresse d'efficaces obstacles devant la stratégie des deux superpuissances et démasque leurs préparatifs de troisième guerre mondiale. Elle éclaire les peuples sur l'agressivité montante du social-impérialisme soviétique. Cette politique peut-elle provenir d'un Etat qui abandonnerait la voie socialiste? Par contre la politique étrangère de l'Union soviétique incline à penser que sa politique intérieure n'a plus rien de socialiste. Au demeurant les révélations des dissidents confirment cette réalité.

Mais nous avons bien soutenu la Révolution culturelle, avec enthousiasme, non? Or actuellement elle est condamnée par les dirigeants chinois. Qu'en penses-tu donc?

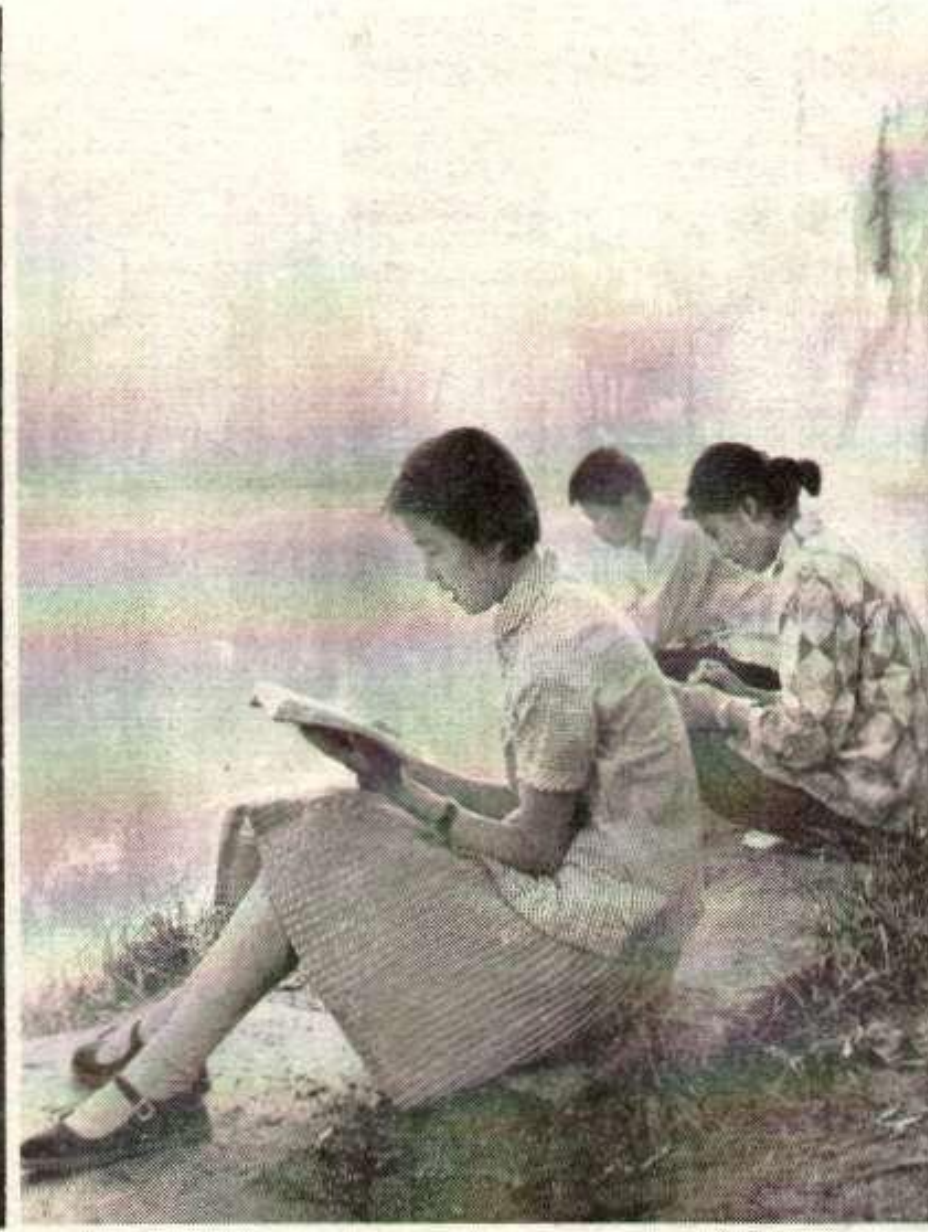
J'ai déjà indiqué que le mouvement marxiste-léniniste en France n'est pas apparu au moment de la Révolution culturelle, mais plusieurs années avant son déclenchement. A une époque d'ailleurs où les principaux dirigeants du Parti communiste chinois étaient Mao Tséoung, Liou Chao-chi, Chou En-lai et Teng Siao-ping. En 1963, alors que la Révolution culturelle n'a commencé qu'en 1966.

Nous avons soutenu ce qui se passait en Chine parce que dans nos relations bilatérales l'événement nous était alors présenté comme exclusivement destiné à combattre les tenants du révisionnisme moderne, les éléments bureaucratiques coupés des masses populaires et ayant à leur égard des attitudes dominatrices et autoritaires, et tous

les réactionnaires qui s'opposaient au socialisme. De plus on nous affirmait alors que prévalait partout le grand enseignement de Mao Tséoung concernant les contradictions au sein du peuple et les moyens de les surmonter par la rééducation, sans coercition et sans répression. La propagande du Parti communiste chinois soutenait elle-même activement la Révolution culturelle. Nous persistons actuellement à considérer que le principe et l'esprit dans lesquels Mao Tséoung voulait engager les masses populaires chinoises n'étaient pas fondamentalement erronés, mais portaient de ses préoccupations quant à l'avenir de la Chine. Il redoutait une coupure entre les cadres du Parti et les masses, comme celles devenues manifestes à travers plusieurs événements très graves survenus dans des pays de démocratie populaire comme en URSS.

Mais il est établi que la Révolution culturelle a rapidement « dérapé » et que certains dirigeants ont délibérément orienté son développement vers un débordement de caractère anarchique, sapant l'Etat socialiste lui-même. Cent millions de personnes ont été l'objet de mauvais traitements et de persécutions à des degrés divers, dont aujourd'hui d'innombrables gardes rouges reconnaissent eux-mêmes la malfaisance et l'injustice. Cinq cent mille victimes de ces débordements ont été tuées. De nombreux ouvriers figuraient parmi tous ces gens, ainsi que la quasi-totalité des intellectuels. L'élargissement monstrueux de la cible de la Révolution culturelle a tourné le dos aux indications de Mao Tséoung sur la différence que l'on doit établir entre les amis et les ennemis. D'innombrables amis de la Révolution socialiste en Chine ont été traités comme des ennemis. De vieux cadres qui avaient fait la longue marche et combattu pour la Révolution pendant plusieurs décennies étaient accusés d'être des « démocrates bourgeois ». Pour ma part, j'avoue avoir éprouvé un premier trouble profond sur la justesse de la Révolution culturelle, quand j'ai appris, voilà seulement deux ans, les conditions affreuses de la mort du grand écrivain prolétarien Lao Tehé, dont j'admire les romans, notamment : « Le chameau » ou « Le tireur de pousse-pousse ».

Dans ces conditions, il est bien évident que nous adoptons maintenant une position différente de celle que nous avons eue pendant la Révolution culturelle. Toutefois nous ne devons pas éprouver quelque honte de nos anciennes positions qui visaient avant tout à soutenir la Chine socialiste. D'ailleurs de façon générale nous n'avons jamais som-



bré dans le fanatisme stupide de ceux qui ont inspiré à Jean-Luc Godard son film « La Chinoise ». Seuls, peut-être, doivent avoir très mauvaise conscience ces militants qui voulaient créer en France, dans les années 1966-1967, un parti « de la Révolution culturelle ». A leur projet, nous opposons alors notre désir de fonder un nouveau parti marxiste-léniniste et de la pensée maotsetoung, auquel nous étions favorables dès 1963-1964 tout en estimant les conditions de sa création non encore réunies. Mais plusieurs petits Lénine, qui nous qualifiaient à cette époque de « révisionnistes » sont devenus des ennemis déclarés de la Chine socialiste et du léninisme. Nombreux parmi « les nouveaux philosophes » au service de la bourgeoisie, ces « maoïstes » d'un ou deux printemps ont démasqué leur véritable nature d'anticommunistes. Pour nous qui demeurons fidèles à l'idéal du socialisme et du communisme, tout en sachant que leur avènement et leurs formes en France seront inévitablement différents de tout modèle étranger, il n'y a pas de contradiction d'ordre idéologique entre notre soutien d'hier à la Révolution culturelle et l'appréciation différente que nous pouvons en fournir aujourd'hui.

Comment se manifeste la politique de modernisation actuellement en Chine?

Avant de te répondre concrètement, je voudrais avancer quelques considérations préalables que je propose à notre Comité central de présenter de façon plus approfondie devant notre prochain Congrès, le IV^e Congrès du Parti communiste marxiste-léniniste.

Karl Marx a élaboré la doctrine du socialisme scientifique et des révolutions prolétariennes en étudiant essentiellement le développement des pays occidentaux à l'époque du capitalisme ascendant. A cette dernière, la pensée révolutionnaire restait européenne. La Grande-Bretagne, la France, l'Allemagne se préparaient à passer, par le moyen du pillage colonial et le partage du monde, du capitalisme de concurrence à l'impérialisme, capitalisme de monopoles. Lénine montra ensuite que les bases matérielles du socialisme, industrielles et agricoles, existaient dès le capitalisme monopoliste d'Etat.

Mais la Révolution n'a triomphé ni en Grande-Bretagne, ni en France, ni en Allemagne, alors qu'elle a vaincu dans une Russie très en retard par rapport au déve-



loppement économique de ces pays, puis dans une Chine qui émergeait à peine du féodalisme. Comment donc réaliser les bases matérielles du socialisme dans de tels pays sous-développés? Voilà la terrible question à laquelle se sont trouvés confrontés les dirigeants et les peuples révolutionnaires en Chine, comme trente ans plus tôt en Russie.

En dehors de la voie de développement capitaliste qu'ils rejetaient à juste titre, les révolutionnaires soviétiques ou chinois, ou autres, ne disposaient d'aucune expérience antérieure pour construire une économie permettant d'édifier le socialisme, ultime étape avant l'apparition de la société communiste.

C'est pour les premiers, d'un capitalisme très arriéré et dominé par l'étranger, pour les seconds, d'une société mi-féodale, mi-colonisée également dominée par des impérialismes étrangers qu'il fallait passer au socialisme après avoir réussi la conquête du pouvoir.

Toutes les difficultés, les erreurs, les échecs et, j'en suis convaincu, tous les excès et les drames reprochés à Staline comme à la Révolution culturelle ont eu pour origine le formidable handicap de ces pays dans tous les domaines de leur développement. Les premières décennies de construction du socialisme en Chine (comme en URSS) correspondent à la nécessité historique de rattraper en un temps rapide l'énorme retard économique et dans tous les domaines, que Marx lui-même n'avait pas envisagé. Sans pour autant se laisser détourner par le modèle capitaliste et tout en faisant face aux agressions multiformes des différents impérialismes.

L'objet des quatre modernisations de la Chine répond à ces exigences. Les peuples de Chine sont engagés dans la construction d'une économie dont ils veulent qu'elle rattrape le niveau mondial le plus avancé. Le Parti communiste chinois, et Mao Tséoung le premier, ont rejeté la voie empruntée par le Parti communiste d'Union soviétique et Staline qui firant de l'industrialisation lourde un préalable dont les populations paysannes supportèrent le tragique fardeau. La Chine a adopté une voie qui ne sacrifie pas délibérément les conditions d'existence de ses huit cents millions de paysans. Son processus de développement ne sacrifie pas l'agriculture ni l'industrie légère et moyenne, ni la production des biens de consommation à l'industrialisation lourde. Les communistes chinois veulent un socialisme qui améliore progressivement le niveau so-

cial de tout le peuple, encore très modeste aujourd'hui. Si la politique des quatre modernisations réussit, l'expérience chinoise consacrerait la supériorité du socialisme sur le capitalisme dans le passage d'une société sous-développée à une société moderne. A cet égard, dès maintenant, le développement de la Chine constitue une preuve de supériorité de la voie socialiste par rapport au développement de l'Inde qui emprunte la voie capitaliste.

Quel est précisément l'objectif de la modernisation en Chine? Selon les représentants du Parti communiste chinois avec lesquels nous venons de nous entretenir il s'agit « d'édifier une puissance socialiste moderne, dotée d'une démocratie hautement développée et d'un haut degré de civilisation ».

« La modernisation vise à développer les forces productives. »

« Le développement de la démocratie vise à développer la vie politique du Parti et de l'Etat. »

« Un haut degré de civilisation vise à développer la morale sociale et la conscience politique des plus larges masses. »

Je ne veux pas entrer dans le détail descriptif des mesures arrêtées dans le cadre des quatre modernisations. La 3^e session de la V^e Assemblée populaire nationale chinoise s'y est entièrement consacrée et les indications les plus précises peuvent être consultées dans l'hebdomadaire *Beijing Information* en langue française. Ce que je désire mentionner cependant, c'est qu'il ne s'agit en aucune manière d'une éducation économique de type capitaliste.

Les premiers résultats de cette modernisation sont visibles dès l'arrivée à Pékin. L'aéroport a été totalement transformé, afin d'être ouvert à un trafic international important. Il n'est certes pas encore comparable à Roissy, mais supporte la comparaison avec Orly-Sud ou Orly-Ouest. De très nombreuses constructions d'immeubles sont en cours pour augmenter le nombre de logements nécessaires à la population; d'autres, style HLM de chez nous, sont déjà achevés et habités.

Le ravitaillement alimentaire est en progrès, mais il y a encore des queues de clients dans les magasins d'Etat. Les marchés libres où les paysans ont le droit de vendre les produits des lopins de terre dont ils n'ont pas la propriété, mais seulement l'attribution, contribuent à régulariser la

distribution des légumes, des fruits et, je crois, plus rarement, de la viande et du poisson.

En ce qui concerne des biens de consommation d'utilité matérielle et culturelle, il y a excès de la demande sur les possibilités de vente. Ainsi cinq millions de postes de télévision en couleurs ont été vendus au cours des deux dernières années, mais ce chiffre reste très inférieur aux besoins des familles. A ce sujet nous avons pu constater que les programmes de télé participent à la modernisation des mœurs par rapport aux traditions féodales. Des télé-films abordent des questions demeurées tabous il y a à peine trois ans, comme par exemple l'amour.

On commence à remplacer les centaines de millions de bicyclettes par des cyclo-moteurs importés du Japon. Je viens aussi d'apprendre qu'un marché pourrait être conclu dans le même but avec les fabricants de Vélosolux en France.

Le taux de production globale de l'économie chinoise comporte des augmentations annuelles de l'ordre de 7,5%. Pour faire face aux exigences énormes de la modernisation, les marchés étrangers sont sollicités, aux prix les plus économiques. Ce sont par exemple des Boeing Super 747 achetés par la Chine qui desservent certaines lignes internationales de la Compagnie d'aviation civile chinoise. La liaison Paris-Pékin peut être assurée de la sorte en 11 h 30 sans escale.

Mais tous les achats d'importations nécessitent la possession par la Chine de capitaux en devises, que ses exportations ne suffisent pas toujours à procurer. Aussi dans certaines régions, le tourisme connaît-il un encouragement et un essor importants, quoiqu'encore éloignés de son apogée. A Koueïlin, dans la région autonome du Kouangsi, près du Vietnam, où nous avons fait une visite d'une semaine, ont séjourné 100 000 touristes durant l'été dernier. L'objectif est de pouvoir recevoir 300 000 touristes en 1985. Comme il s'agit principalement de touristes étrangers et de Chinois d'Outre-mer en grand nombre, ce secteur procure une appréciable quantité de devises, de dollars essentiellement.

Je voudrais souligner, en réfutant des allégations répandues en Occident, que ces activités économiques n'entravent nullement la vie politique des communistes et du peuple chinois. De plus la prétendue « démaoïsation » dont s'enthousiasment tant les plumitifs de la bourgeoisie n'est pas et ne sera pas à l'ordre du jour du Parti communiste chinois. Le portrait de Mao orne toujours la grande porte de la Place Tien An Men, la mausolée reste ouvert aux visiteurs. Et lors de notre visite du Musée de l'Histoire de la Révolution de la province du Kouangsi, à Nan-ning, nous avons pu constater la présence des bustes et photographies qui honorent le grand dirigeant de la Révolution chinoise.

Bien. Mais justement à propos des problèmes soulevés dans notre pays à l'encontre des orientations du Parti communiste chinois, qu'en est-il de la démocratie après que des décisions officielles aient pratiquement supprimé le fameux « mur de la démocratie » et interdit les dazibaos, c'est-à-dire les journaux muraux ? Est-il vrai que les cadres du Parti bénéficient d'importants privilèges, de magasins spéciaux, qui font d'eux comme en URSS une caste favorisée par rapport au peuple ?

L'un des objectifs de la modernisation consiste à développer la démocratie socialiste. Ce qui n'est nullement contradictoire avec le principe même de la dictature du prolétariat, mais lui fournit au contraire une forme supérieure correspondant à son contenu de classe.

L'analyse de son Histoire par le Parti communiste chinois fait apparaître que pendant une certaine période le principe

du centralisme démocratique n'a pas été correctement appliqué au niveau du Comité central, comme dans les Comités du parti. En dehors du parti, les masses populaires ne jouissaient pas de droits démocratiques. Ce constat prouve que le système socialiste n'est pas forcément parfait dès son instauration. Entre le féodalisme et le socialisme en Chine, il n'y a pas eu la phase de démocratie bourgeoise. Or sans nul doute, en ce qui concerne les rapports entre le peuple et l'Etat, la démocratie bourgeoise a apporté en France par exemple des formes en progrès sur celles structurant le féodalisme. Des droits démocratiques sont apparus, même s'ils ont été remis en cause, souvent annihilés, puis reconquis, puis de nouveau sabotés par la classe au pouvoir. Il y a le suffrage universel, les pratiques électorales qui ont créé une situation différente de celle de l'époque féodale, même si nous les critiquons à juste titre.

Le Parti communiste chinois a l'ambition de parvenir à un fonctionnement interne et à un fonctionnement étatique, dont les caractères démocratiques soient plus avancés que ceux de la démocratie bourgeoise. Il étudie actuellement cette question, et prend dès maintenant un certain nombre de mesures concrètes expérimentales. La plus récente et la plus spectaculaire est évidemment la séparation entre les fonctions d'Etat et les fonctions du Parti. Ainsi les dirigeants de ce dernier ne cumulent plus leurs fonctions avec des fonctions ministérielles et gouvernementales. Mais il y a déjà davantage : dans des usines, les directeurs et autres responsables ne sont plus désignés directement par le Parti, c'est-à-dire cooptés. Ce sont des élections en assemblées générales des ouvriers et de tout le personnel avec acceptations d'éventuelle pluralité de candidatures, qui nomment ces dirigeants, totalement dégagés de fonctions politiques. La question du fonctionnement non formel, mais effectif du pluralisme de partis est à l'étude, sans pour autant que

soit remise en cause la fonction dirigeante de la classe ouvrière. Mais pour l'instant rien n'est décidé ni définitif à ce sujet. Il y a large discussion et consultation des travailleurs. De plus, la concentration des pouvoirs est critiquée et remplacée par des structures plus souples et décentralisées au niveau des provinces, des régions autonomes, des villes, des entreprises. Mais ici encore toutes les mesures prises restent expérimentales, et susceptibles d'être modifiées ou annulées.

L'idée force de ce processus de démocratisation réside dans la volonté de donner graduellement aux masses populaires les moyens de gérer elles-mêmes les affaires de leur Etat. Le mur de la démocratie, qui n'occupait que quelques dizaines de mètres à Pékin, et n'avait pas d'installations similaires dans l'immense majorité de la Chine, était caractérisé par l'individualisme. N'importe qui pouvait y inscrire n'importe quoi à titre individuel, sans que cela représente un point de vue partagé par la majorité des ouvriers d'une entreprise ou des employés d'un service. Il s'était transformé en réceptacle de points de vue antisocialistes constamment encouragés par les journalistes étrangers liés à l'idéologie dominante de la bourgeoisie dans leurs pays respectifs. Les dazibaos, ou journaux muraux étaient utilisés dans le même sens pour combattre le socialisme. L'Etat chinois les a interdits, mais il n'est pas impossible que dans d'autres périodes il les autorise de nouveau. C'est là une question que nous ne devons pas juger du point de vue de militants luttant contre la démocratie bourgeoise pour lui substituer le socialisme, mais en tenant compte de la société chinoise qui est elle, déjà, une société socialiste où la propagande en faveur du capitalisme doit être interdite.

Enfin, en ce qui concerne les prétendus privilèges des cadres du Parti, nous en avons discuté très franchement avec nos interlocuteurs chinois. Ce sont là des mensonges

purs et simples lancés par la propagande anticommuniste en France.

Notre interprète, une jeune fille de 24 ans, perçoit un salaire nettement inférieur à ceux de ses camarades du même âge qui travaillent comme ouvrières dans des entreprises. Un cadre du PCC gagne toujours moins qu'un salarié du même âge. De plus il n'y a aucun avantage matériel spécial. Pas de magasins pour les cadres, c'est de l'invention. Sauf pour les vétérans âgés de plus de 70 ans, qui sont l'objet de la sollicitude délibérée de l'Etat et du Parti. Mais en général, toutes les personnes âgées en Chine sont l'objet de traitements correspondant à leurs âges avancés. N'est-ce pas là bien différent de ce que l'on connaît dans nos pays capitalistes ?

Puisque tu es allé près du Vietnam, n'as-tu pas constaté une attitude de ressentiment contre ce pays ? Je te pose cette question parce qu'en France on a beaucoup parlé de comportement chauvin de grande puissance au moment de la contre-offensive chinoise au Vietnam.

J'apprécie hautement cette question, qui permet une mise au point précieuse. La région autonome du Kouangsi-Tsouang (Guangxi-Zhuang) où nous avons séjourné est limitrophe du Vietnam en effet. C'est d'elle qu'est partie la fameuse contre-offensive, marquée dès son déclenchement par la déclaration solennelle qu'elle n'avait aucun but de caractère impérialiste, cesserait dès qu'elle aurait atteint ses objectifs stratégiques, serait marquée par le retour en Chine des troupes chinoises et la restitution des prisonniers vietnamiens capturés.

Nous pouvons témoigner des efforts idéologiques soutenus dans cette région dans un sens complètement opposé à quelque chauvinisme que ce soit. D'abord les minorités nationales (au nombre de douze) sont l'objet d'une sollicitude constante. Près du tiers de la population est d'ailleurs constitué non pas de Han (Chinois), mais de Tsouans, qui constituent aussi une importante proportion de la population du Nord-Vietnam. L'Institut des minorités nationales compte en permanence 3000 élèves, auxquels sont accordés des bonifications spéciales pour accéder au cycle des études universitaires. Nous l'avons visité durant toute une matinée et nous avons pu nous entretenir notamment avec des élèves et le professeur de français. Au théâtre, où nous avons assisté à un spectacle très varié présenté par des artistes des minorités nationales, nous avons entendu chanter en dialectes du Vietnam et avons pu admirer des danses traditionnelles du Vietnam. Au cours de nos conversations avec les dirigeants de la région autonome, nous avons pu entendre de leurs bouches qu'il ne faut jamais confondre le peuple du Vietnam avec ses dirigeants et l'identifier à leur politique expansionniste. Au cours d'une promenade à Koueïlin, nous avons vu un hôpital de trois cents lits, où étaient soignés les Vietnamiens blessés pendant la guerre de libération nationale du peuple vietnamien contre le colonialisme français comme contre les impérialistes américains. Nous avons aussi appris que venait d'être intercepté un commando de soldats vietnamiens infiltrés jusqu'à 400 kilomètres de la frontière, et qu'ils étaient porteurs de biscuits et aliments secs offerts par la Chine à l'époque de la guerre contre les Américains. Mais ces faits ne suscitaient aucune réaction de haine ou de chauvinisme de la part des Chinois, qui se montraient plutôt attristés.

Tous ces éléments témoignent à mon sens d'une idéologie absolument contraire au chauvinisme de grande puissance. D'ailleurs les entretiens que nous avons eus avec le dirigeant vietnamien, ancien Vice-président de l'Assemblée populaire de la République démocratique du Vietnam, Hoang Van Hoan, ont largement confirmé cette réalité. J'espère que nous aurons l'occasion d'en rapporter l'essentiel dans les colonnes de notre hebdomadaire.

Jacques Jurquet avec Li Xiannian.



Sur invitation du Comité central du Parti communiste chinois, une délégation du Comité central du Parti communiste marxiste-léniniste s'est rendue en Chine où elle a séjourné du 16 octobre au 4 novembre 1980.

Le camarade Jean Quercy, membre du Bureau politique et responsable des relations internationales accompagnait le camarade Jacques Jurquet, Secrétaire général. Ils ont eu des entretiens bilatéraux avec les représentants du Comité central du Parti frère chinois portant principalement sur la situation internationale. Chaque délégation a également présenté une analyse et des informations sur les situations intérieures respectives de la France et de la République populaire de Chine.

Nos camarades avaient été reçus au début de leur séjour par Ji Pengfei, chef du département de liaison internationale du Comité central du Parti communiste chinois, qui avait offert un dîner en leur honneur.

Après une visite dans la région autonome du Kouangsi-Zhuang, à Guilin et Nan-ning, ils ont rencontré à la fin de leur séjour Li Xiannian, Vice-président du Comité central du Parti communiste chinois, avec lequel ils se sont entretenus et qui a également offert un dîner en leur qualité de représentants du Parti communiste marxiste-léniniste. Assistaient à cette rencontre Feng Xhuan, chef adjoint du département de liaison internationale du Comité central du Parti communiste chinois, ainsi que d'autres camarades travaillant dans ce même département.

Cette rencontre entre des représentants du Parti communiste chinois et du Parti communiste marxiste-léniniste a contribué à une meilleure connaissance des positions respectives des deux partis et à renforcer ainsi leurs liens d'étroite solidarité, noués depuis de nombreuses années, sur la base du marxisme-léninisme et de la pensée maotsetoung.

Paris, le 15 novembre 1980
Le secrétariat du Comité central
du Parti communiste marxiste-léniniste

«VIVRE LIBRE OU MOURIR»

Histoire du commandant Ignace héros de la conscience nationale guadeloupéenne

« *Vivre libre ou mourir* » tel est le serment que font les soldats guadeloupéens qui en 1802 refusent de déposer les armes et refusent le rétablissement de l'esclavage que veut leur imposer le Premier Consul Bonaparte. La « rébellion » est mâtée dans un bain de sang. Le commandant Ignace, chef de la rébellion, après un combat à la tête de ses deux cents hommes est retrouvé mort, une balle dans la tête. Le colonel Delgrès, autre chef de la rébellion anti-esclavagiste, se suicide avec ses 500 hommes. 10 000 Guadeloupéens sont pendus ou fusillés, 3 000 sont déportés. Solitude, jeune femme qui s'est battue aux côtés d'Ignace, est pendue. Jusqu'au général Pelage qui après avoir trahi ses frères guadeloupéens, pour prix de sa trahison est emprisonné au bagne de Brest. L'esclavage est rétabli en Guadeloupe.

Le film met en scène le procès du commandant Ignace devant la Cour de sûreté de l'Etat en 1980. Magistrats, assesseurs, officiers supérieurs, avocats sont de notre époque, en costume de 1980. L'accusé et les témoins à charge ou

à décharge sont tous issus de l'Histoire, fin XVIII^e et début XIX^e et même Renaissance pour Christophe Colomb.

Ignace est accusé de rébellion, meurtre, séquestration, incendie et pillage. Mais ce commandant Ignace drapé dans son uniforme chamarré de la Convention, qui est-il ?

Noir, né esclave à Pointe-à-Pitre vers 1770 (pas d'état civil pour les esclaves). En 1794, il s'est soulevé contre les Anglais, alors maîtres de la Guadeloupe. Puis volontaire dans l'armée française, avec d'autres officiers noirs, comme le colonel Delgrès, il s'est courageusement battu sur tous les champs de bataille d'Europe pour la devise « Liberté-Egalité-Fraternité ». « *Si vous voulez conserver la liberté, servez-vous de vos armes le jour où vos chefs blancs vous les demandent, parce qu'une pareille demande sera le signe précurseur et infaillible du retour à l'esclavage.* » Ces paroles du commissaire de la Convention, Sonthenax, le commandant Ignace s'en est souvenu surtout au moment où le Premier Consul Bonaparte — représentant



Le commandant Ignace (Ibo Simon) chef des révoltés

les intérêts d'une bourgeoisie sortie renforcée de Thermidor — décide de rétablir l'esclavage et envoie Richpanse pour mâter le Conseil provisoire instauré en Guadeloupe par le général noir Magloire Pelage; qui par la suite trahira la cause guadeloupéenne et sera récompensé du bagne par Napoléon.

L'avocat de la défense (remarquablement interprété par Robert Liensol) fait citer de nombreux témoins; dont le moindre n'est pas l'amiral Colomb, Christophe de son prénom, en grande tenue, et qui avoue avoir le 3 novembre 1493 « pris possession de l'archipel guadeloupéen ». Pilleur, massacreur et violeur, il est accusé

d'être à l'origine du génocide du peuple caraïbe. Interpellé par l'avocat, le gouverneur général de la Guadeloupe, en 1802, esclavagiste cèlebre, gros planteur de canne-à-sucre, le général Richpanse, acteur de la répression. Bouleversants, les « nègres marrons » esclaves révoltés de 1656 (premier soulèvement noir de Guadeloupe) et de 1736. *Gueule rouge*, surnommé ainsi après qu'on lui ait brûlé le visage parce qu'il avait volé un morceau de viande. En 1792, les Guadeloupéens sont devenus Français libres, en 1848 (nouvelle abolition de l'esclavage) Français à nouveau libres, en 1946, Français à part entière. « On y

croit encore. En 1979 on devient Français d'Amérique. On y croit plus, messieurs, on n'y croit plus. » s'exclame l'avocat.

Verdict : « *La Cour de sûreté de l'Etat se déclare incompétente et renvoie le jugement devant le tribunal de l'Histoire.* »

« Ignace, un moment de la conscience Guadeloupéenne »

Dans ce film nous sommes les témoins du procès de l'esclavagisme puis du colonialisme français. Une page d'histoire de la Guadeloupe, histoire qu'un peuple encore sous le joug colonial se réapproprie.

Léon CLADEL

...TELE RENDEZ-VOUS...TELE RENDEZ-VOUS...1

Mercredi 26 novembre - TF1 - 20h30

Jeudi 27 novembre -
LES CHEVAUX DU SOLEIL

Les deux derniers épisodes de ce téléfilm vont à n'en pas douter raviver débats et passions. Ils couvrent les années 56 à 62.

« *N'hésitez pas à vous salir les mains, vous êtes couverts...* » recommande au colonel Grass, le général Gries, sous chef d'état-major de Salan. Hector, lieutenant colonel, de retour de l'expédition de Suez, doute. Il y a eu Dien Bien Phu, puis l'indépendance du Maroc, de la Tunisie, enfin nouvel échec de l'armée coloniale : Suez. Hector n'est plus sûr de rien. Il va donner sa démission au général Gries : « *Une armée où l'on torture les prisonniers, je ne marche pas... Ce n'est pas pour moi.* »

Hassane Ben Ameer, marié avec Marguerite Paris, organise la grève générale dans la Casbah. A l'issue de la grève le réseau FLN est démantelé, Hassane doit fuir en Tunisie.

Dernier épisode, l'indépendance, curieusement intitulé par Jules Roy : « *Le paradis perdu* », perdu mais pour qui ? Pour les colons, mais pas pour le peuple algérien qui arrache au prix de son sang l'indépendance. Même s'il aborde des sujets tabous, jusqu'à aujourd'hui sur le petit écran, ce feuilleton met sur le même plan colons et colonisés, exploités et exploités. Pour cela, un tour de passe-passe : mettre en avant des français d'origine modeste : « *Leur fortune à eux était là : une retraite de cheminot, une maison grâce à la loi Loucheur, mille mètres de jardin, quelques pieds de muscat, deux orangers, trois citronniers...* », c'est la maison du demi-frère d'Hector.

Le commandant de Roailles, chargé d'interroger Hassane lui dit : « *Nous ne sommes pas là pour défendre les intérêts des colons. Nous n'avons rien contre vous.* »

Le dernier épisode s'achève dans la confusion, la violence aveugle et toujours, pour les réalisateurs, cet espoir ou plutôt cette chimère qu'on aurait pu concilier l'inconciliable, stopper l'avancée des peuples vers leur indépendance, détourner de son lit l'oued en crue; un oued gros de 130 ans de colère de tout un peuple.



Un débat sur « *La présence française en Algérie* » clôturera la série jeudi 27 novembre. Ce débat risque pour le moins d'être confus : en juger par le nom des invités côté français : dont Bigeard, Jouhaud et Couve de Murville.

Vendredi 28 novembre - A2 - 20h30
samedi 29 novembre - 20h30
LA TRAUQUE

Juju Ravel, Coco, Papas Ulysse, dit le Grec, Big Bill, l'ancien sous-off, et le mystérieux Paul de Monaco, ces sympathiques personnages, aux patronymes poétiques engagés dans une partie de « gendarmes-voleurs » dans la bonne ville de Lyon, ville au-dessus de tout soupçon... Avec tous ces ingrédients on aurait pu donner un « thriller » à la française, avec suspense, rebondissements et révélations. Suspense et rebondissement faut-il en chercher dès lors qu'on nous avertit que *La tra-*

que est une longue filature qui aboutit (les méchants sont punis) au coffrage du gang des Lyonnais. Des révélations vous n'en trouverez pas dans ce film, spectacle familiale diffusé à 20 heures en quatre épisodes. On nous dit bien à un moment que l'un des protecteurs des bandits s'est distingué dans la résistance, puis dans la lutte contre l'OAS, et qu'il a mené au moment où la République était en danger, en mai 68, une « action très civique ». Mais c'est bien là le seul lien entre politique et milieu.

Comme par enchantement dans ce téléfilm — dont l'objectif avoué de son auteur est de « *montrer la vie, le monde qui nous entoure* » — l'affaire des policiers marrons, des condés et des clandés, des Tonnot-Javilliers, des Charret et autres politiciens aux accointances suspectes, l'assassinat du juge Renaud et bien d'autres péripéties sont passées sous silence. Le commissaire Chenu, fonctionnaire pur, intègre et dévoué veut mener l'enquête jusqu'au bout, mais il est freiné par les hommes du ministre de l'Intérieur eux-mêmes terrorisés par « l'opinion publique ». Ce brave commissaire qui entend poursuivre la filature, envers et contre tous, sacrifie jusqu'à sa vie de famille et ne voit même pas grandir son jeune adolescent de fils. La police : un véritable sacerdoce ! Pressé de questions par sa femme, mécontente de ne jamais savoir où il se trouve, un inspecteur sera même acculé au divorce. Quant aux interrogatoires dans les commissariats où règnent vouvoiement et le manuel du savoir vivre, la personne n'y croit plus. Même dans *Starky et Hutch*, on ne se hasarde pas à de telles naïvetés.

Faut pas prendre les enfants du bon dieu pour des canards sauvages ! Faudrait pas nous faire prendre les hommes de la maison Poulaga, pour des petits chanteurs à la croix de bois !

Philippe Lefèvre nous avait habitués à mieux avec son précédent téléfilm, *Le Journal*. Les flics marrons, les politiciens véreux, les liens entre police, milieu et politique, les liens entre extrême-droite et police et patronat, tout ça n'existe que sur des brouillons ramassés dans des corbeilles à papier. Regardez donc la télé, vous verrez une police honnête, intègre et dévouée dont le seul but est de pourchasser les truands...!

CINÉMA

LE REBELLE

« *Faut pas pleurer, faut se battre, Nathalie!* » s'écrie Pierre alors que les flics l'embarquent en taule. Pierre, le rebelle. Rebelle au boulot : « *Je veux pas bosser comme un esclave pour 2000 francs par mois à engraisser un porc rempli de charcuterie et de beaujolais.* » Son père s'est tué sur un chantier alors qu'il avait 10 ans. Rebelle à l'assistante sociale qui veut le séparer de sa sœur pour la confier à l'assistance publique. Rebelle aux « manifs processions » et à son copain qui veut lui placer la carte du PCF. Rebelle aux discours du prof de fac partisan de l'action directe. Rebelle aux flics qui quadrillent les cités. Rebelle à Beaufils, le requin du béton, Beaufils qui s' imagine qu'il peut se payer le rebelle. Parce que Monsieur le promoteur aime « *les jeunes garçons rétifs.* » « *Vous croyez que tout s'achète, les pourris de votre milieu peut-être, pas moi.* » Résultat : trois bastos pour Beaufils et la cabane pour Pierre le rebelle.

Pierre le rebelle, sans gros calibre, ni lunettes noires, ni blouson de cuir, l'antilibouard un pur, un tendre... qui refuse en bloc une société pourrie par le fric corsetée par les flics. Pierre le rebelle, on aurait pu l'appeler « le marginal » ou comment détruire la machine si on refuse de mettre le doigt dans l'engrenage.



Rebelle ou révolutionnaire ? C'est justement parce qu'ils produisent, dans de grandes unités, les richesses que s'approprient les capitalistes que les ouvriers peuvent mettre fin à ce système où « tout est pourri », c'est pour cette raison qu'ils sont les fossoyeurs de la bourgeoisie... Révolutionnaires jusqu'au bout.

Bien entendu l'environnement actuel, divisions, reculs, défaites. On ne fait pas de miracle à l'écran, ça fait entre autre des films comme *Le Rebelle*.

L.C.

L'épopée Delgrès : La Guadeloupe sous la Révolution française.

Edition L'Harmattan - 32,00 F.

L'abolition de l'esclavage lors de la Révolution de 1789 et la lutte des anciens esclaves dont Delgrès fut l'un des chefs, lutte réprimée en 1802 avec l'envoi d'un corps expéditionnaire par Bonaparte.

Librairie *Les Herbes sauvages* - 70, rue de Belleville - 75020 Paris (Métro Pyrénées).

Par correspondance : Livres services - 24, rue Philippe de Girard - 75010 Paris.

Pour un livre, ajouter 5,00 F de port. Libellez votre chèque à l'ordre de *Les Herbes sauvages*.

MADRID L'URSS AU BANC DES ACCUSES

Pendant plus de deux mois la réunion préparatoire de la Conférence de Madrid a fort ressemblé à un « dialogue de sourds ». De nombreux pays européens, alarmés par la tension croissante et l'invasion de l'Afghanistan, souhaitaient voir traité le bilan de l'application des accords d'Helsinki. Ils voulaient aussi, avant de discuter toute nouvelle mesure proposée par l'Union soviétique, que soit garantie la continuité du processus mis en place à Helsinki, garant à leurs yeux de la poursuite d'un certain dialogue. Le projet de la délégation organisatrice, espagnole, reprenait leurs vœux, mais se voyait opposer des propositions toutes différentes de la part de la Tchécoslovaquie et de la Hongrie. Ces dernières revenaient tout simplement à faire l'impasse sur l'invasion de l'Afghanistan et les violations des droits de l'homme et à aborder immédiatement les nouvelles propositions dont l'Union soviétique est prodigue.

A l'approche de la date d'ouverture, la Suisse et l'Autriche, ont alors présenté une solution de compromis, réduisant en particulier à cinq semaines le temps imparti à l'examen du bilan des accords d'Helsinki. Les représentants soviétiques ont persisté dans une attitude intransigeante, au point qu'on a pu douter de leur désir de voir s'ouvrir la Conférence et se poursuivre le processus qu'ils avaient eux-mêmes engagé à Helsinki. Il est vrai que le rapport de force a depuis lors encore évolué en leur faveur... mais cela ne fait qu'accroître les craintes de maints pays.

Les trente-cinq chefs de délégation acceptèrent alors en guise de concession que la Conférence s'ouvre sans que l'ordre du jour ait été fixé. Encore fallut-il pour

que cette ouverture ait lieu dans les délais prévus recourir à l'artifice... d'arrêter les pendules à la date du 11 novembre dans les salles de négociations.

Mais il était évident qu'après les discours inauguraux la question allait à nouveau se poser.

Recevant, le 12, le président finlandais Kekkonen, Brejnev affichait une volonté farouche de demeurer intraitable à Madrid. Le 14, le chef de la délégation soviétique, M. Ilitchev, faisait de même. Quelques heures plus tard, il acceptait pourtant un projet d'ordre du jour mis au point par un groupe de pays neutres et non-alignés (Autriche, Chypre, Liechtenstein, Malte, Saint-Marin, Suède et Yougoslavie). Cette proposition très proche de celle refusée jusque-là, prévoit cinq semaines d'examen de l'application de l'accord d'Helsinki et qu'une date soit fixée pour une nouvelle conférence. On peut penser que l'Union soviétique n'a pas voulu prendre la responsabilité de rompre le processus de détente dont elle s'est faite le champion depuis Helsinki. Elle sera donc obligée d'entendre les accusations portées par de nombreux pays quant aux violations des droits de l'homme et à l'invasion de l'Afghanistan. Sera-t-elle contrainte d'en tenir compte? C'est là une autre question. Il est probable qu'elle fasse le gros dos durant cette première phase de la Conférence sans renoncer pour cela à aucune des violations commises. Elle mettra sans doute ensuite à profit la crainte que sa puissance inspire aux pays européens pour tenter d'imposer sous couvert de la détente de nouvelles mesures qui accroîtraient encore le rapport de force en sa faveur.

Jean QUERCY

IRLANDE DU NORD

SOUTENIR LES REPUBLICAINS EMPRISONNES



La grève de la faim des 7 républicains irlandais emprisonnés se poursuit en Irlande du Nord tandis que plus de 500 emprisonnés refusent de porter l'uniforme carcéral. Loin de satisfaire aux revendications exprimées, l'administration britannique vient d'ajouter une nouvelle brimade : la lumière reste maintenant allumée jour et nuit dans les cellules des grévistes de la faim. D'autre part, l'inquiétude grandit au sujet d'une jeune fille de 23 ans, Pauline McLaughlin, actuellement détenue à l'hôpital militaire de Musgrave. Depuis octobre 1976, elle refuse de porter l'uniforme carcéral. Elle pesait à cette époque 65 kilos; aujourd'hui, souffrant d'anorexie (c'est à dire qu'elle vomit tout ce qu'elle mange), elle ne fait plus que 30 kilos. Le refus total de l'administration britannique de la transférer dans un hôpital civil où elle ne subirait

plus le traumatisme de la présence constante du personnel médical masculin et de gardiens armés la met en danger de mort.

Le soutien populaire se développe en Irlande. Ainsi, après la manifestation de Belfast qui avait rassemblé 25 000 personnes au début de la grève de la faim, une journée de grève générale a touché la ville de Derry où les entreprises, les écoles et les commerces avaient cessé toute activité le 12 novembre; à cette occasion, plus de 10 000 personnes ont manifesté en soutien aux grévistes de la faim. Plusieurs autres manifestations étaient prévues dans toute l'Irlande pour le week-end des 15 et 16, ainsi qu'à Londres.

En France, la direction confédérale de la CGT a apporté son soutien aux revendications des républicains irlandais emprisonnés. A Paris, une tentative de « piquet » devant l'Ambas-

sade britannique a entraîné l'intervention de la police le 13 novembre dans la soirée; 17 personnes ont été interpellées. Un nouveau rassemblement est prévu au même endroit (35 rue du Faubourg Saint-Honoré) jeudi 20 novembre à 18h30, à l'appel du Comité de défense des prisonniers politiques irlandais.

Les revendications des prisonniers :

- pas d'uniforme de prisonnier,
- pas de travail pénitenciaire,
- droit d'organiser travail, études, loisirs,
- droit de réunion avec les autres prisonniers politiques,
- droit à une visite, une lettre et un colis par semaine,
- rétablissement des remises de peine (perdues suite au refus de porter l'uniforme).

CAMB

LA CU

COMME CO

Une délégation culturelle cambodgienne séjourne actuellement en France. Elle a officiellement pour mission de s'entretenir avec des archéologues français de l'entretien des temples d'Angkor.

Voilà qui ne saurait sembler que louable. Mais là où l'affaire prend une dimension politique, c'est lorsqu'on apprend qu'il s'agit d'une délégation relevant des autorités de Phnom Penh, et la première à se rendre en France. L'intention du gouvernement Heng Samrin est manifestement d'établir par là des contacts et d'exercer des pressions sur le gouvernement français. Il semble qu'il y ait d'ailleurs eu de ce côté quelque embarras à recevoir la délégation... son départ a été retardé et les visas de certains de ses membres au niveau le plus élevé se sont fait attendre.

Rappelons que le gouvernement Heng Samrin pour lequel la délégation ne va pas manquer de faire de la publicité, ne tient que par la force des baillonnages et des chars vietnamiens. Il y a donc quelque contradiction entre le vote par le gouvernement français de la Résolution du 19 novembre 1979 de l'ONU, condamnant l'occupation vietnamienne et l'acceptation de la visite d'une telle délégation. Condamnable du point de vue politique, cette visite ne saurait non plus permettre une sauvegarde réelle du patrimoine culturel cambodgien dans les conditions actuelles.



Claude LIRIA

LA ROUMANIE CONTRE L'INVASION DU CAMBODGE ET DE L'AFGHANISTAN

Dans une interview à un journal suédois, le président roumain, Ceausescu, a rappelé la position de la Roumanie sur les problèmes du Cambodge, de l'Afghanistan et de la Pologne.

A propos du Cambodge, envahi depuis janvier 1979 par l'armée vietnamienne, Ceausescu s'est prononcé pour une solution politique du problème et pour le retrait des troupes étrangères. Il a estimé que c'était au peuple cambodgien de régler lui-même ses affaires sans intervention étrangère.

A propos de l'Afghanistan, envahi depuis près d'un an par les troupes russes, Ceausescu

a rappelé que la présence de troupes étrangères dans d'autres pays ne peut qu'aggraver les relations entre ces pays, et mettre en danger la politique de la détente et de la paix. Par conséquent, les troupes étrangères doivent se retirer des autres pays.

Mais s'il s'est prononcé pour le retrait des troupes russes d'Afghanistan, le président roumain s'est également élevé contre tout soutien étranger aux résistants afghans. Une position ambiguë étant donné l'isolement et le dénuement de cette résistance face aux chars russes.

Enfin, parlant de la Pologne, Ceausescu a déclaré que c'était à tout le peuple et aux diverses forces politiques polonaises de régler leurs problèmes, à l'abri de toute intervention étrangère.

LES MIGS LAOTIENS VIOLENT L'ESPACE AERIEN DE LA THAILANDE

Selon les témoignages de plusieurs Thaïlandais, deux chasseurs bombardiers « Mig » laotiens de fabrication soviétique ont survolé le 4 novembre le Mékong puis violé l'espace aérien de la Thaïlande. Le 3 novembre, une centaine de coups de feu ont été tirés par des soldats laotiens sur un petit village thaïlandais, à partir du sol laotien, dans la région de Vientiane.

Ces provocations militaires de la part du Laos, dominé par le Vietnam pro-soviétique, ainsi que la présence de plusieurs navires de guerre russes dans les eaux du Golfe de Siam il y a deux semaines suivent de peu la visite du premier ministre thaïlandais en Chine. Le resserrement des liens entre ces deux pays ne plaît pas à tout le monde...

CHIFFRE RECORD DE CHOMAGE EN BELGIQUE

Au 31 octobre, le nombre des chômeurs complets indemnisés a atteint un chiffre record depuis la seconde guerre mondiale. Selon les chiffres officiels, ce chiffre toucherait 350 230 Belges. Comme en France, les femmes sont les premières victimes du chômage, avec 214 940 chômeuses pour 135 290 chômeurs. Plus de 30 % ont moins de 25 ans.

LE DIRIGEANT DU PCE, CARRILLO, CRITIQUE L'URSS

A la veille de son voyage en Chine qui marque le rétablissement des relations bilatérales entre le parti communiste espagnol (PCE) et le parti communiste chinois (PCC), le dirigeant du PCE, Carrillo, a accordé une interview au correspondant de l'Agence Chine nouvelle à Madrid.

A propos du mouvement communiste international, Santiago Carrillo a indiqué que le PCE s'oppose à l'existence de tout « centre dirigeant », de tout « parti directeur ». Cette critique vise l'URSS et le PCUS qui se veulent les chefs d'orchestre du mouvement communiste international.

A propos de l'Europe et de la situation mondiale, Carrillo a exprimé son désaccord avec les partis qui estiment qu'il n'existe que deux pôles : les USA et l'URSS. Selon lui, la Chine, l'Europe et les pays non-alignés doivent participer au processus mondial.

Carrillo a aussi rappelé l'opposition de son parti aux blocs militaires, qu'il s'agisse de l'OTAN ou du Pacte de Varsovie, l'Espagne ne devant être ni l'instrument des Etats-Unis ni celui de l'Union soviétique. Par contre, Carrillo préconise l'entrée de l'Espagne dans la CEE.

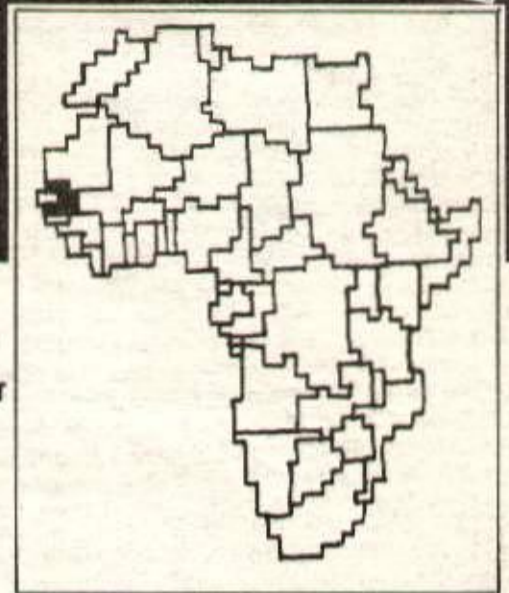
Parlant de l'invasion de l'Afghanistan par les troupes soviétiques, Carrillo a réaffirmé l'opposition du PCE à cette occupation, qualifiée de « faute historique » qui a « aggravé la tension mondiale et a mis en danger la paix du monde ».

Enfin, il a expliqué l'intérêt de son parti devant l'évolution de la situation en Pologne, déclarant : « Si l'affaire de l'invasion de la Tchécoslovaquie en 1968 se renouvelle, cela constituera un problème très sérieux pour la paix mondiale. Le parti communiste d'Espagne condamnera comme par le passé cet acte ».

ODGE
LTURE
UVERTURE

Les prisonniers de Senghor

SENEGAL



La disette sévit actuellement au Sénégal, tandis qu'une crise générale s'y développe, touchant tous les secteurs. Des paysans sont jetés en prison pour avoir dénoncé la situation dans les campagnes. Une situation qui nous concerne de près : le Sénégal est un pays que la France continue à piller.

Celui-ci se dégrade en effet au fur et à mesure que la guerre se poursuit à la faveur de pillages et de traffics qui se font en particulier vers le Vietnam (voir ci-dessous). Sur le plan culturel comme sur le plan politique, il n'y a de solution que dans la Résolution de l'ONU. L'application de celle-ci permettrait seule un règlement immédiat de l'ensemble du problème khmer.

Le pillage

Dans le *Washington Post* du 25 septembre 79, Elisabeth Becker témoignait déjà du pillage lié à la guerre vietnamienne.

« La visite des antiquaires de Ho Chi Minh Ville et de Hanoi apporte une preuve convaincante du pillage. On peut se faire une idée de son étendue d'après ce qu'on trouve dans les boutiques vietnamiennes. Il y a là des Bouddahs en bois ordinaire, des sculptures sur pierre sans prix, des objets de cuivre, des figurines et des bustes de l'ère angkorienne... Des questions posées au boutiquier, à propos de l'origine de ces œuvres d'art, entraînent une surveillance policière, et lorsque je persistai, mon guide mit brutalement fin à la visite des antiquaires... »

La disette sévit actuellement chez les paysans du Sénégal. A tel point que le gouvernement a décidé le prélèvement de six jours sur les salaires des travailleurs des villes. Cette situation est le résultat d'une politique basée sur la monoculture de l'arachide dominée par de grands monopoles capitalistes français tels que Lesieur. Or, aujourd'hui, il y a une baisse importante des cours de l'arachide, ce qui se traduit par un appauvrissement des paysans. Les cultures vivrières ont été délaissées. S'ajoute à cela le fait que depuis quelques années la sécheresse sévit. Aucune infrastructure hydraulique n'a été édiflée pour permettre l'irrigation des terres.

Au cours d'une représentation théâtrale donnée à Fissel, à l'occasion d'un baptême, par l'Association sportive et culturelle Mbolo de Thiés, les acteurs ont évoqué cette situation. Le samedi 25 octobre, ils ont été arrêtés par les gendarmes et soumis à des séances de tortures. Le 30 octobre, ils ont été inculpés d'atteinte à la sûreté de l'Etat. Ce sont :

- Mbaye Diouf, 25 ans, cultivateur;
- Ibra Ngingue, 25 ans, cultivateur;

Modou Nriaye, 32 ans, cultivateur;

Mme Mbayang Gueye, 20 ans, paysanne; elle allait un bébé de trois mois;

Samba Ndoucoumane Ndiaye, 25 ans, bachelier;

Mamadou Diouf, 30 ans, assistant social; il est inculpé de discrédit sur les institutions politiques de l'Etat, tentative de soulèvement des populations, menace de la sécurité publique.

Leur dossier a été transféré devant la Cour de sûreté de l'Etat. Ils attendent d'être transférés à la prison centrale de Dakar.

Ces arrestations ont lieu dans une situation de crise générale au Sénégal. De nombreuses entreprises sont en faillite. Des sociétés d'Etat sont dissoutes et concédées au grand capital français. Les licenciements se multiplient tandis qu'une loi plafonne les indemnités de licenciement.

De nombreux secteurs sont touchés par l'agitation sociale. Une grève importante a eu lieu à la CSS, entreprise sucrière employant 6000 ouvriers et appartenant à un capitaliste français, Mirmam. Cette grève était dirigée contre le racisme et pour l'augmentation des salaires. Les impérialistes français y agissent selon

le modèle de l'Afrique du Sud. Les cadres français se sont faits bâtir leur propre cité que les travailleurs appellent Soweto. Quand la grève a eu lieu, l'armée française, présente au Sénégal, est intervenue contre les grévistes.

Une lutte a lieu actuellement à l'ONCAD (Office national de commercialisation de l'arachide) contre le licenciement de 4500 travailleurs au profit de Lesieur qui prendrait en main la commercialisation de l'arachide.

Les enseignants mènent eux aussi de nombreuses luttes, en particulier pour des revendications économiques.

Dans les campagnes, les luttes se multiplient également.

La réponse de Senghor, membre de l'Internationale socialiste et ami politique de François Mitterrand, est la répression.

La situation actuelle au Sénégal et les luttes qui s'y mènent nous concernent particulièrement car le Sénégal est un de ces pays où l'impérialisme français continue à sévir.

LES MEFAITS DE LA FRANCE

Voici quelques informations parues dans l'édition d'octobre 1980 du journal sénégalais *Le Prolétaire* qui donnent un aperçu de la réalité de la domination de l'impérialisme français sur ce pays :

Sous le titre « Un cachot impérialiste », on lit : « C'est à Njooran que la bourgeoisie impérialiste des Salins du Saloum, filiale des Salins du Midi (France) dépêche les ouvriers du sel. »

Les employés composés essentiellement de journaliers (3/4 du personnel) sont astreints à un régime de forçat. En plus des salaires de misère, ils ne bénéficient d'aucun droit et s'exposent à une multitude de dangers. C'est ce que confirme la mort tragique en septembre 1980 du vieux Diéliène Fall (70 ans), journalier qui laisse ainsi sa famille endeuillée, plongée dans le désespoir sans pouvoir prétendre au moindre sou... L'insécurité de l'emploi, l'incertitude des lendemains poussent ces centaines d'ouvriers saisonniers et temporaires à partager leur maigre pitance avec

les contremaîtres. »

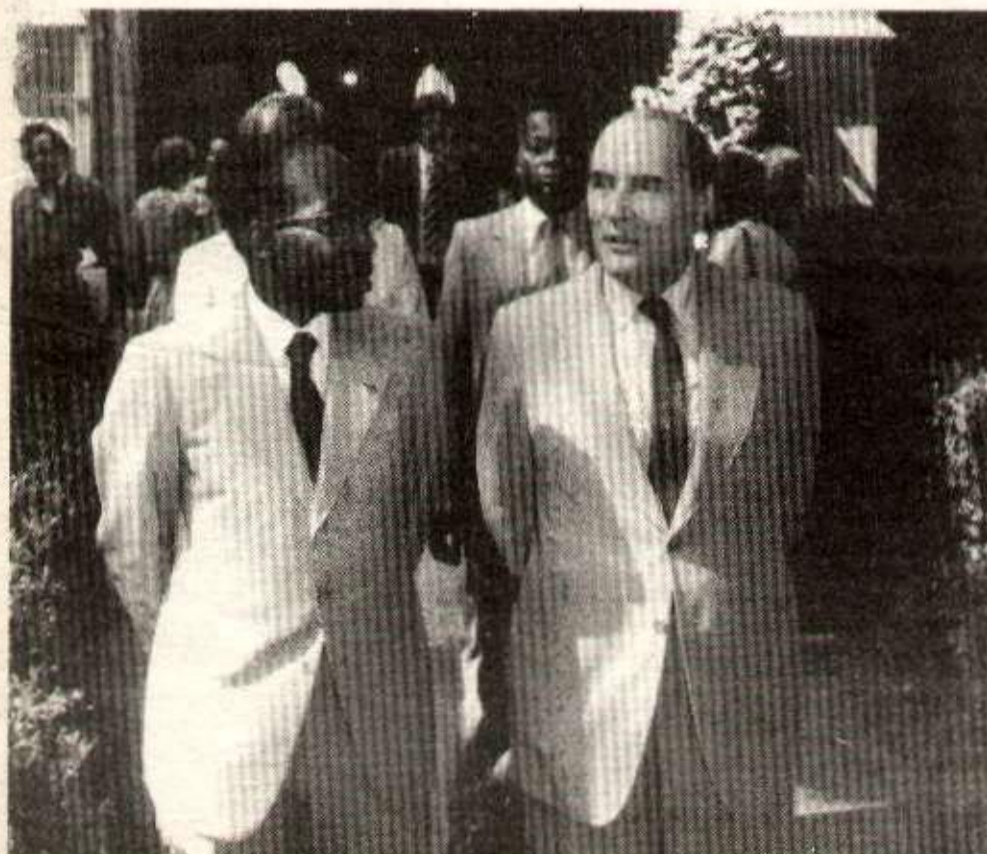
Sous le titre « Manutention », on lit : « Le 11 octobre dernier un ouvrier de la Manutention africaine (Matar Diop) en corvée à l'huylerie Lesieur-Afrique a été victime d'une chute de plusieurs mètres lors du chargement du transporteur de tourteaux qui part de l'usine vers le port... »

Dans un article intitulé « Débrayage à Lesieur-Afrique », on lit : « Mardi 7 octobre 1980, un vaste mouvement de débrayage a bloqué entièrement le fonctionnement de l'usine principale de Lesieur-Afrique. La raison : le matin, des agents de la police judiciaire sont venus arrêter et conduire, menottes aux poings, Samba Diouf, manœuvre, accusé de s'être approprié des cartouches de cigarettes destinées à être détruites. »

Dans un communiqué de l'Union des Travailleurs libres du Sénégal, on apprend que deux ouvriers de l'entreprise française CSS qui avaient eu les bras arrachés par des grenades de la police, en mai dernier, sont aujourd'hui poursuivis en justice!

Sous le titre « Des paysans

expropriés », on lit : « Au village de Kahone (département de Gossas) dans le Sine-saloum, un processus accéléré de spoliation des terres paysannes s'est instauré depuis quelques années. Les entreprises capitalistes déjà implantées ainsi que celles en projet ont déjà avalé de vastes surfaces agraires. C'est ainsi que sur une bande de terre allant du Sud au Nord et s'étendant sur 3 km de long et 800 à 900 m de large, la partie cultivable de la zone, le reste s'adossant à la mer et à des terres appartenant à d'autres localités, les paysans se sont vus interdire de cultiver. Ces populations à tradition essentiellement agricole qui, depuis quatre cents ans, de père en fils, ont toujours vécu de l'exploitation de la terre s'en voient ainsi, brutalement privés... Privés de leurs terres et ne trouvant pas d'embauche sur place, les paysans sont obligés d'émigrer vers les centres urbains (Kaolack, Dakar) où la situation de l'emploi est aussi catastrophique si elle n'est pas pire. Les autres (vieux et pères de famille) sont obligés de végéter, de compter sur les misérables subsides que leur envoient



Senghor et Mitterrand... (ci-dessus) (à droite) *Le Prolétaire*, un journal révolutionnaire sénégalais.

Jaay doole bi LE PROLETAIRE

Rentrée scolaire 1980

UNE ANNEE COMPROMISE

Ndiouga Kébé Apartheid à la SORES

UTLS Tout sur le congrès

SONAR Un avenir hypothéqué

SISCOMA 350 ouvriers font face

SALINS Cachot impérialiste

VECU

L'année du patrimoine

Samedi. J'ai rien à faire. Il fait relativement beau. Alors pourquoi pas se ballader ? En fait de ballade, c'est plutôt une marche forcée que j'entreprends de la République à la Butte-Montmartre. Rue Lepic, Place du Tertre, ça grouille de monde on s'interpelle dans toutes les langues, le Nikon ou le Canon brinqueballant sur la bedaine. Ça touriste ! Mes pas me mènent jusqu'à la Place du Calvaire, même cinoche. Des artistes de tout calibre se produisent, qui la guitare au bras et la chansonnette aux lèvres, qui le pinceau à la main. C'est sympa (et bien parisien, pas vrai ?). Plus loin, il y a un attroupement, une vingtaine de touristes anglais, allemands et cœtera, font cercle et ça flashe, ça nikonne, ça kodachrome, ça fujite. Intéressé, je m'approche... pour tomber sur un spectacle édifiant. Il est là (et las) avachi sur le trottoir, mégot pendouillant aux lèvres, posant avec un kil de rouge pour la postérité, ou plutôt pour ramasser quelques pièces de 100 balles.



Ecœuré, je fais demi-tour. Ecœuré de ce système (mais ça je l'étais déjà), écœuré pour ce type qui, abandonnant toute pudeur, se donnait en spectacle pour vingt ronds... pauvre vedette d'un triste navet tourné par les tenants du grand capital. Chômage, vie chère et licenciement en sont toute l'intrigue, Giscard-Barre, les metteurs en scène et Ceyrac, le producteur. Ça fait pourtant un tabac ! Et ce pauvre type sur son bout de trottoir, ce n'est qu'un second rôle... celui qui n'a pas eu les reins suffisamment solides pour garder en lui ce qui tient tout homme debout, la dignité ! Jolie, l'année du patrimoine. Tout en redescendant la Butte, en pensant que « Nom de dieu, un truc comme ça, sous le socialisme, hein... », je tombe sur une jeune fille qui me demande : « Dis, t'aurais pas cent balles ? »

Claude DHALLUIN

Prenez contact avec le Parti communiste marxiste-léniniste

NOM.....
 Prénom.....
 Adresse.....
 Code postal.....

(A retourner à l'Humanité rouge - BP 201 - 75926 Paris Cedex 19)

PRATIQUE

Les vaccins

Sommes-nous suffisamment informés des vaccinations que nous devons faire ? En général, oui, surtout pour nos enfants, cependant notre connaissance est limitée, à preuve alors que tous les moyens existent pour en annuler les conséquences mortelles, il y a aujourd'hui en France un décès par tétanos tous les deux jours, principalement chez les personnes âgées de plus de 50 ans.

Tout d'abord, quelques mises au point, il faut à chaque fois qu'on le juge nécessaire s'enquérir auprès de son médecin, à la rigueur de son pharmacien des vaccinations nécessaires, conserver précieusement son carnet de santé, ou à défaut ses certificats de vaccination, ne pas croire qu'avec l'âge on est à l'abri de certaines maladies.

A chaque fois qu'un vaccin nous est injecté, il provoque dans notre organisme, la création d'un anticorps qui nous donne alors une défense active et de longue durée contre la maladie. Cependant, notons qu'une vaccination n'est pas complète sans un premier rappel qui renouvelle cette défense naturelle, obtenue lors de la première vaccination, que pour certaines vaccinations comme la poliomyélite, le tétanos, la diphtérie, la variole et la grippe, il faut pratiquer des rappels fréquents. Par contre l'injection d'un sérum est un apport d'anticorps fabriqués par un autre organisme et qui ne confère qu'une défense de trois semaines contre la maladie.

VACCIN CONTRE LA GRIPPE

La vraie grippe n'a rien de commun avec une forte rhinopharyngite (gros rhume), c'est une maladie à part entière. Se faire vacciner contre la grippe ? Pourquoi pas ? Il ne faut pas sous estimer ses ravages, en 1969 10 000 personnes en sont mortes, les

plus fragiles, comme les vieillards, les cardiaques, les personnes atteintes d'insuffisance respiratoires, les bronchitiques et les diabétiques, en premier. Mais vous pouvez vous immuniser contre une espèce de virus de grippe et être atteint par un autre virus grippal, néanmoins.

VACCIN CONTRE LE TETANOS

Tout le monde peut redouter le tétanos, le jardinier, le bricoleur du dimanche, la couturière, travailleurs manuels et intellectuels, etc. En effet, le tétanos est une maladie insidieuse qui peut apparaître à la suite d'une blessure inaperçue.

Après le vaccin injecté pendant l'enfance — se reporter au chapitre vaccinations infantiles — un rappel est nécessaire tous les 5 ans chez l'adulte.

ENCEINTE

La contraction de la rubéole par une femme enceinte, surtout dans les quatre premiers mois de sa grossesse peut avoir des effets redoutables sur le fœtus. C'est pourquoi si une petite fille n'a pas eu la rubéole, il faut la faire vacciner avant la puberté (vers 10-11 ans) et pour les femmes adultes s'enquérir de savoir si on a eu la rubéole dans son enfance et se faire vacciner avant d'être enceinte, sinon être particulièrement vigilante pendant sa grossesse.

Si lors d'une grossesse, menée à terme ou non, fausse couche, avortement, vous pouvez avoir des doutes sur les agglutinines que vous auriez éventuellement fabriquées, cas de rhésus contraires entre la mère et l'enfant (mère appartenant à un rhésus négatif, enfant à un rhésus positif) demandez conseil à votre médecin pour savoir si vous devez injecter le vaccin anti-D.



VACCINATIONS ENFANTINES

Lorsque l'enfant paraît, il possède des barrières naturelles, transmises par le placenta de sa mère contre bon nombre de maladies, cette immunité dure peu de temps de 6 à 12 mois. Il est néanmoins recommandé de faire vacciner un bébé le plus tôt possible, à la maternité, contre la tuberculose.

- Voici le calendrier des vaccinations :
- 1 mois : BCG, vaccin contre la tuberculose
 - 4/5/6/ mois : polio, diphtérie, tétanos, coqueluche
 - 12 mois (conseillé) : polio, diphtérie, tétanos, coqueluche
 - entre 12 et 18 mois : rougeole
 - 18 mois : polio, diphtérie, tétanos, coqueluche
 - avant 2 ans : variole
 - 5/6 ans : polio, diphtérie, tétanos, coqueluche, tuberculose (si le vaccin n'a pas été pratiqué)
 - 10/11 ans : polio, diphtérie, tétanos, rubéole (fillettes), variole 1er rappel

RAPPEL DES VACCINATIONS

- 16 ans : polio, diphtérie, tétanos
- 20/21 ans : polio, tétanos, variole
- Tous les 3 ans : variole (si déplacements à l'étranger)
- Tous les 5 ans : polio, tétanos.

Nathalie VILLOTIERS

FLASH-ECONOMIE

- Les difficultés du Mark ou la rançon de la gloire
- Chomeur s'écrit toujours plus souvent chomeuse

Le mark a perdu 10% de sa valeur par rapport au dollar et au yen japonais depuis décembre 1970, 18% de sa valeur par rapport à la livre britannique depuis le début de cette année. Depuis juin 80, il est devenu, avec la lire italienne, la monnaie la plus faible du système monétaire européen.

Comment le mark, qu'on a coutume de considérer comme une des monnaies les plus fortes, à juste titre, en est-il arrivé là ?

En fait, le mark est devenu une monnaie vulnérable du fait de sa puissance relative même. En effet, les fluctuations incessantes en baisse de la monnaie US, le dollar, venant refléter monétairement l'essoufflement relatif de l'économie américaine, ont conduit nos capitalistes à se détourner de cette monnaie au profit de monnaies plus fortes, comme le yen et le mark. C'est ainsi que le mark est devenu peu à peu une monnaie de réserve recherchée par les banques du monde entier : le mark est devenu un des principaux moyens de paiement pour les échanges mondiaux entre monopoles ; ces derniers s'en sont constitués en réserves pour acheter et vendre à l'étranger. Aujourd'hui, le mark est devenu la deuxième monnaie de réserve du monde après le dollar. Les banques centrales de différents pays capitalistes détiennent en marks 12% au moins des réserves totales en devises qu'elles possèdent. Résultat : une sortie en grand

nombre du mark, venant entraîner un déficit de la balance des paiements allemande qui accuse aujourd'hui un déficit de 30 milliards de marks (soit au moins le double de celui de la France).

Déficit extérieur donc, auquel s'ajoute également un déséquilibre du budget allemand : celui-ci s'élève à quelques 35 milliards soit 30% du produit national brut, ce qui se rapproche du pourcentage US.

C'est que, le gouvernement allemand profite de cette situation privilégiée de sa monnaie pour financer son déficit budgétaire en empruntant à l'étranger (sous forme, en particulier, de souscriptions étrangères de bons du Trésor allemand). Et le mark commence ainsi à se déverser dans le monde en grandes quantités, en trop grande quantité pour ne pas venir influencer sur sa valeur dans le sens de la baisse.

Les conséquences principales : — à l'intérieur du système monétaire européen qui relie les monnaies européennes entre elles, le mark baisse dangereusement, au risque de sortir de ce système. La banque centrale allemande, pour freiner sa chute et le renouer à l'intérieur de ce système, doit jeter sur le marché monétaire beaucoup de ses devises.

— Il y a risque d'un ralentissement de l'activité économique allemande. Or, un tel ralentissement restreindrait les échanges commerciaux avec le reste des pays européens. Qui seraient ainsi,

en retour, touchés par une activité économique plus faible du capitalisme allemand.

— Les variations en baisse du mark ne peuvent plus garantir de stabilité des échanges commerciaux et monétaires et risquent alors, de venir frapper les profits des monopoles européens.

Ce sont les raisons qui ont conduit Giscard, pour les intérêts des trusts français qu'il représente, à soutenir le mark par des mesures techniques (baisse du taux d'intervention sur le marché monétaire et freinage de l'entrée des capitaux).

Les statistiques sur l'emploi révèlent une nouvelle hausse du chômage : 85 000 demandeurs d'emploi supplémentaires en un an (soit plus 7,1%). On compte, fin octobre, le chiffre record de 1 million 585 100 demandes d'emploi non satisfaites. Et, ce sont les femmes les plus touchées : sur 10 demandeurs d'emploi, 6 femmes. Leur nombre a augmenté de 16% de mars 79 à mars 80.

A noter encore que le nombre de licenciements économiques a augmenté (39 400 en octobre 80 contre 37 100 en septembre et 30 600 en octobre 79). Ainsi que le chômage de longue durée : 354 000 inscrits à l'ANPE étaient sans travail, fin octobre, depuis plus de 12 mois contre 322 100 fin octobre 1979.

Catherine LEMAIRE



la question basque

Dans une de ses résolutions, le III^e Congrès du Parti indiquait qu'en ce qui concerne le statut des régions dont les populations soulèvent des revendications particulières (Pays-Basque, Bretagne, Catalogne, Alsace...), le Parti préciserait sa position en fonction de l'enquête et de l'analyse concrète et sur la base des principes fondamentaux sur la question nationale et coloniale.

Depuis, le Parti, ses militants dans ces régions ont participé à des luttes et enrichi leurs connaissances. Comme en témoignent les réflexions concernant la « question basque » que nous publions ci-dessous. Ce sont des réflexions soumises à discussion, en Pays-Basque comme dans tout le pays. Sans doute leurs auteurs auraient voulu étudier davantage afin d'approfondir encore leur point de vue. Tel quel, il nous semble sérieux et susceptible de lancer une réflexion sur le sujet.

Des camarades d'autres régions -Corse, Bretagne- ont entrepris des enquêtes et recherches sur la même question; sans nul doute auront-ils à dire dans cette tribune.

EUSKADI-NORD ET EUSKADI-SUD

Le peuple basque communauté stable possédant une histoire propre, une langue authentique, communauté ayant connu dans l'histoire une relative homogénéité territoriale et économique (dont les survivances ont atteint la moitié du XIX^e siècle) constitue une nationalité minoritaire.

Mais, à l'heure actuelle, nous sommes en présence de deux formations sociales très différentes au Nord et au Sud.

-Au Nord, une société peu industrialisée, retardataire, où la classe ouvrière est faible numériquement et politiquement et où le conservatisme est dominant.

-Euskadi-Sud, très industrialisée, minorité nationale très dynamique qui accède à une certaine autonomie et où la classe ouvrière est nombreuse et organisée.

Plusieurs conséquences découlent de cette situation :

1) deux réalités dissemblables supposent des politiques différentes. Il serait totalement erroné de reproduire ici des analyses ou formes de luttes existant en Euskadi-Sud.

2) la question de l'unification du Nord et du Sud ne semble pas à l'ordre du jour.

3) le point de vue que nous exprimons ici ne concerne que le lieu de notre action politique c'est-à-dire Euskadi-Nord.

LE PAYS-BASQUE EST-IL COLONISÉ ?

Le concept de colonisation interne d'Euskadi-Nord sous-tend de manière plus ou moins claire la stratégie et la tactique de certaines organisations abertzale.

En effet, si l'on admet qu'Euskadi-Nord est effectivement colonisé il serait correct d'y envisager une stratégie de révolution ininterrompue par étape, celle définie et expérimentée notamment par Lénine et Mao Zedong. Cela voudrait dire qu'à l'image des sociétés du Tiers Monde, il faudrait créer en Euskadi-Nord un front de libération nationale alliant les masses laborieuses et la bourgeoisie nationale, front dirigé contre les féodaux, la bourgeoisie compradore et la bourgeoisie impérialiste française. Le but de cette lutte de libération nationale étant une révolution démocratique nationale, première étape devant conduire lors de l'étape supérieure à la révolution socialiste.

Certains historiens ou théoriciens abertzale retrouvent en Euskadi-Nord des caractéristiques propres aux pays colonisés (cf J.C Davant, page 91).

Malheureusement, on pourrait écrire strictement la même chose pour l'Auvergne ou la Picardie qui pour ces théoriciens sont partie intégrante de la « métropole impérialiste ». De fait ce qui est décrit ce ne sont pas les conséquences d'une pseudo-colonisation interne mais les résultats du développement inégal du capital.

La colonisation telle qu'elle a eu lieu au siècle dernier mettait en présence des métropoles capitalistes arrivées au stade impérialiste et d'autre part des pays féodaux ou semi-féodaux.

Même s'il existe certains éléments (comme ailleurs) de survivances du mode de production féodal (tel le métayage) la révolution démocratique bourgeoisie a été faite en Pays-Basque pour l'essentiel en même temps que pour l'ensemble de l'Etat français.

Une révolution nationale démocratique et anti-impérialiste n'a pas de raison d'être en Euskadi-Nord. Ici comme dans l'ensemble du second monde, il n'y a pas d'étape qui nous sépare de la révolution socialiste. En Pays-Basque Nord, la contradiction principale est celle opposant le prolétariat (basque et non-basque) à la bourgeoisie basque et non-basque.

POURQUOI L'EMERGENCE D'UN MOUVEMENT POPULAIRE BASQUE ET DE REVENDICATIONS DE NATIONALITE MINORITAIRE

Indéniablement le mouvement populaire au Sud a joué un grand rôle dans l'émergence d'un mouvement similaire au Nord (mobilisation autour de la défense des réfugiés politiques, etc) Mais les facteurs externes agissent au travers des facteurs internes.

Examinons ces facteurs internes :

Le mouvement populaire se développant en Pays-Basque est

lié à la désagrégation de l'empire colonial français. Le déclin de l'impérialisme français parasitaire a placé la bourgeoisie financière dans l'obligation de bouleverser des régions qui se consacraient essentiellement aux activités traditionnelles.

Cette nouvelle politique (qui correspond à l'avènement de la V^e République) correspond à la prise du pouvoir sans partage de la fraction monopoliste du capital. Elle va signifier une accélération du développement inégal du capital et donc des régions. A savoir :

-une « reconversion industrielle » qui ruine l'artisanat rural (chaussures Hasparren, Mauléon) et les petites industries locales (conserveries de St-Jean-de-Luz, etc),

-un nouvel aménagement du territoire, aménagement tourné essentiellement vers le tourisme de luxe,

-un projet de « rénovation rurale » qui conduit à l'élimination accélérée des petits paysans.

Cette politique a pour conséquence la ruine d'une partie de la petite et moyenne bourgeoisie locale; elle signifie surtout, pour les travailleurs, un chômage massif et la nécessité de l'exil.

D'où :

- un mouvement de revendications économiques et sociales pour vivre et travailler au pays, contre les licenciements dans les industries traditionnelles, contre l'élimination des petits paysans contre l'exode,
- une résistance effective au chauvinisme culturel et linguistique français,
- un sentiment marqué d'appartenance à une communauté originale.

NOTRE APPRECIATION GLOBALE DES ORGANISATIONS ABERTZALE (PATRIOTES BASQUES)

On retrouve dans ces organisations toutes les couches et fractions de classe précédemment citées (petite et moyenne bourgeoisie et travailleurs). De fait sur le plan idéologique et politique le mouvement abertzale est traversé par la lutte entre la classe ouvrière et la bourgeoisie et ce de manière continue bien que fluctuante. Mais fondamentalement, que ses forces constitutives en aient actuellement conscience ou non, le mouvement abertzale est désormais un mouvement anti-monopoliste, une composante démocratique et populaire de la révolution socialiste.

LE POINT DE VUE DU PCML SES TACHES

1) Lutter contre le chauvinisme français.

Comme première tâche, il incombe aux communistes de par-

ticiper à la lutte contre le chauvinisme français. Le chauvinisme de grande nation est véhiculé par l'école, par les médias multiformes de la bourgeoisie, il est présent dans tous les actes et faits de la vie sociale. Le mythe de la supériorité de la langue, de la culture, de la « civilisation française » est entretenu par l'administration, les partis au pouvoir mais également les partis de gauche traditionnels, PCF et PS (au niveau des appareils, car certains militants de ces partis participent à la défense de la langue et de la culture basques).

Pour le PCML, lutter contre le chauvinisme, c'est mener la lutte idéologique quotidienne contre ses manifestations et c'est aussi :

2) participer au mouvement populaire pour les droits démocratiques du peuple basque.

Son caractère de nationalité minoritaire confère au peuple basque des droits spécifiques indiscutables et aux communistes des devoirs.

Pour nous, ces droits sont du même type que les autres droits démocratiques (droit de grève, liberté d'association, etc...).

-Droits qui ont été acquis par la lutte du mouvement ouvrier,

-droits sans cesse remis en cause par le pouvoir capitaliste,

-droits dont la sauvegarde requiert la lutte incessante des travailleurs et dont nous savons qu'ils ne seront garantis que dans le cadre du socialisme.

Parmi ces droits spécifiques du peuple basque nous pouvons énumérer (de manière non limitative).

-Droit pour les Basques de parler la langue basque (non pas en tant qu'élément folklorique supplémentaire mais en tant que langue véhiculaire pour les actes de la vie quotidienne).

-Ce qui suppose des moyens de sauvegarde et d'extension de la langue basque. Notamment :

-que soit mis en place un enseignement réellement bilingue à tous les niveaux de l'enseignement,

-que le basque ait une place importante au niveau des médias (presse, radio, télévision).

-Possibilité pour le peuple basque d'avoir accès à sa propre culture et de la développer.

-Droit pour le peuple basque de vivre et travailler au pays.

Pour le PCML lutter pour les droits démocratiques basques c'est non seulement faire avancer de telles revendications mais aussi opter pour la défense et le développement des réalisations concrètes déjà existantes : notamment :

-défense des Ikaštolas,

-des associations culturelles basques,

-des artistes basques.

Pour nous communistes cette lutte pour les droits démocratiques du peuple basque participe

de la préparation de la révolution socialiste. Nous nous proposons de mener cette action en alliance avec les forces démocratiques qui luttent de manière conséquente pour ces droits et notamment les organisations abertzale.

Nous concevons une telle alliance sous le double aspect de l'unité et de la lutte.

-Unité de tout ce qui va dans le sens du maintien et du développement de l'identité du peuple basque et des intérêts des travailleurs.

-Lutte contre ce qui va objectivement à l'encontre de ces intérêts ou qui porte préjudice à l'avancée du mouvement pour les droits démocratiques basques.

a) Lutte contre les manifestations d'un chauvinisme basque (de petite nation) facteur de division de la classe ouvrière et du peuple. (En ayant bien à l'esprit qu'à l'heure actuelle c'est le chauvinisme français qui constitue la cible principale.)

b) Lutte contre des propositions ou formes de lutte susceptibles de semer des illusions ou de la confusion au sein de la classe ouvrière et du peuple :

-la tentative d'accumulation d'un capital basque et le coopérativisme qui favorisent la collaboration de classe,

-la lutte armée qui dans les conditions actuelles ne peut être que coupée des masses et qui jette les indécis, les éléments intermédiaires dans les bras de la réaction.

3) Le PCML soutient les militants et les forces abertzale victimes de la répression de l'Etat bourgeois, (même si par ailleurs nous sommes en désaccord avec telle ou telle forme de lutte). Il combat les campagnes de calomnies, de division ou de récupération des politiciens bourgeois de droite ou de gauche.

4) Au niveau du programme de notre parti, notre seul mot d'ordre stratégique concernant le Pays-Basque Nord ne peut être que le droit à l'autodétermination, car c'est le seul mot d'ordre permettant de surmonter les divisions dans la classe ouvrière et les masses populaires. C'est-à-dire le droit pour le peuple basque de choisir son destin et y compris de se séparer du reste de l'Etat français. Dans le cas contraire le système socialiste garantirait une large autonomie interne.

En paraphrasant Lénine on peut dire : la séparation n'est pas du tout notre plan. Nous ne prônons nullement la séparation. Dans l'ensemble nous sommes contre la séparation. Mais nous sommes pour le droit à la séparation à cause du nationalisme français réactionnaire qui a tellement souillé la cause de la cohabitation nationale que parfois il y aura davantage de liens après une libre séparation.



Novembre, elles tombent les feuilles jaunes. C'est l'époque des impôts locaux. Qui sont-ils ? Ils recouvrent la taxe professionnelle, la taxe foncière, la taxe sur l'habitation, les taxes foncières sur le bâti et le non-bâti. En fait lorsqu'on parle des impôts locaux, c'est surtout la taxe d'habitation qu'on suggère. Définition sèche, administrative, mais à la manière de la tirade du nez dans *Cyrano de Bergerac*, on peut envisager bien d'autres définitions. Celle que nous retenons, c'est la dimension pécuniaire, iniquité faite impôt.

Les familles de travailleurs paient déjà un impôt sur leurs revenus, avec l'argent qui leur reste, il achètent des biens de consommation, sur lesquels ils sont imposés par la TVA; ils utilisent des services qu'ils paient encore comme les péages sur les autoroutes. La taxe d'habitation — un impôt qui ne taxe pas un bien, mais le seul usage d'un bien, le logement. De la plus grande nécessité, non ?

LE 13^e LOYER

La taxe d'habitation vécue comme un 13^e loyer ? Tout à fait, d'autant plus que les critères généralement injustes de la fiscalité française le sont encore un peu plus pour la taxe d'habitation. La loi du 10 janvier 80 sur l'aménagement de la fiscalité lo-

cale nous le prouve.

L'abattement à la base, décidé par la commune, l'est parfois forfaitairement. La municipalité de Paris pratique le même abattement à la base pour tous les contribuables. Il est de toute manière facultatif et ne peut dépasser 15% de la valeur locative moyenne de la commune. Cette condition oblige les municipalités qui pratiquaient un taux d'abattement supérieur à le réduire dans un maximum de 5 ans.

Par ailleurs, l'abattement

La famille Dupont à Courbevoie dans les Hauts-de-Seine pour une valeur locative de 9000 francs, bénéficiera d'un abattement pour personne à charge de 1620 francs, d'un abattement à la base de 2650 francs, la base nette d'imposition est de 4730 francs, le taux d'impôt de 9,22%, l'impôt à payer pour 80 est de 436 francs.

La famille Durand à Besançon dans le Val-d'Oise pour une valeur locative de 9000 francs, bénéficie d'un abattement pour une personne à charge de 640 francs, d'aucun abattement de base, la base nette d'imposition s'élève à 8360 francs, le taux d'impôt à 22,20%, l'impôt dû pour 80 est de 1856 francs.

pour les contribuables exonérés d'impôt sur les revenus n'est que facultatif, leur logement ne doit pas dépasser 30% de la valeur locative moyenne. C'est ainsi que 6 millions de citoyens qui gagnent trop peu pour être imposés sur leurs revenus, paient néanmoins des impôts locaux. Et les personnes âgées de 65 à 75 ans, non imposables sur leurs revenus, ne bénéficient que d'un dégrèvement de 30 à 40% sur leur taxe d'habitation. Enfin la dernière touche restrictive, les familles qui demandaient un fractionnement de paiement seront obligées de commencer à payer dès le mois de janvier ou devront verser la moitié avant le 30 juin.

Particulièrement injuste, la taxe d'habitation puisque dégrèvements et abattements sont servis quasiment à la tête du client, mais aussi parce qu'elle ne prend pas en considération bon nombre de paramètres.

Son calcul ne prend pas en compte les ressources. Ainsi, on enregistre des variations inouïes entre les familles soumises à l'imposition locale, une famille de deux enfants, gagnant 2800 francs, peut verser 50% de ses revenus d'un mois à la taxe d'habitation; une autre, gagnant 4500 francs : 31%, une de 8000 francs : 17,5%. Les écarts peuvent être différents mais il ressort tout de même que les famil-

les aux plus bas revenus sont les plus pénalisées.

Cet impôt est établi en fonction de la valeur locative imposable, produit de la valeur locative cadastrale moins les abattements. La commune détermine des secteurs imposables à divers degrés, range ensuite votre habitation dans une de ces catégories, (de 1 à 8) selon certains éléments de confort, WC, salle-de-bains, nature des locaux, nombre de pièces, situation dans le quartier. Cette échelle de valeurs n'a ni queue ni tête. Paris est divisé en 114 secteurs locatifs, mais dans chaque secteur se trouve pêle-mêle aussi bien des

appartements anciens que de standing. Le classement en huit sections des habitations ne tient guère la route non plus, peu d'immeubles sont recensés dans les deux premières catégories, grand luxe, pour ne pas déplaire aux contribuables, peu aussi dans la dernière comme s'il n'y avait plus de taudis en France ! Par ailleurs des HLM neuves se retrouvent dans les catégories intermédiaires au même titre que d'autres immeubles de standing, neufs également.

A ces disparités ajoutons-en une autre, l'augmentation démesurée des impôts locaux entre 79 et 80, à Nantes, elle a été de 14,5%, à Grenoble de 16,7%, au Mans de 18,6%, à Marseille de 20,1%.

En fait les critères pour déterminer la taxe d'habitation ne servent qu'à sur-imposer les logements modestes. Sa charge même est niée puisqu'elle n'est pas déductible des impôts sur le revenu, alors que la taxe professionnelle — impôt local dû par les entreprises — est elle déductible des impôts sur les bénéfices des entreprises, puisqu'elle n'est pas prise en compte dans l'indice officiel des prix calculé par l'INSEE.

Nathalie VILLOTIERS

Ce dossier a été réalisé grâce aux renseignements de la CSF, 54 bd Garibaldi, 75015 Paris.